



2011

**ACTUALISATION DU
DOCUMENT DE REFERENCE**

GL events
Société anonyme au capital de 71.694.960 euros
Siège social : Route d'Irigny – Zone industrielle – 69 530 Brignais
351 571 757 R.C.S. Lyon

ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2011



La présente actualisation du document de référence 2011 a été déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers (l' "AMF") le 17 octobre 2012 conformément à l'article 212-13 IV de son Règlement général. Elle complète le document de référence 2011 de GL events, déposé auprès de l'AMF le 11 avril 2012 sous le numéro D.12-0319. Le document de référence et son actualisation ne pourront être utilisés à l'appui d'une opération financière que s'ils sont complétés par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Des exemplaires du document de référence et de la présente actualisation du document de référence sont disponibles sans frais au siège social de GL events, Route d'Irigny – Zone Industrielle – 69 530 Brignais, sur le site Internet de la Société (www.gl-events.com) ainsi que sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org).

SOMMAIRE

1. RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	5
2. ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2011	28
3. RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2011	59
4. RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	60
5. TABLE DE CONCORDANCE DE L'ACTUALISATION	61

1 – BILAN ACTIF	6
2 – BILAN PASSIF	7
3 - COMPTE DE RESULTAT	8
4 - TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE	9
5 - TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	10
6 – NOTES ANNEXES	
Note 1 Principes et méthodes de consolidation	11
Note 2 Périmètre de consolidation et données pro-forma	11
Note 3 Informations sectorielles	14
Note 4 Informations sur le bilan	15
Note 5 Informations sur le compte de résultat	20
Note 6 Engagements hors bilan	22
Note 7 Principaux facteurs de risques	23
Note 8 Transactions avec les parties liées	23
RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE	
1 – EVENEMENTS IMPORTANTS ET ACTIVITE DU 1^{ER} SEMESTRE 2012	24
2 – EVENEMENTS POSTERIEURS A L'ARRETE DES COMPTES	25
3 – PERSPECTIVES ET INCERTITUDES	25
ATTESTATION DU RESPONSABLE	26
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	27

BILAN ACTIF CONSOLIDE

(en milliers d'euros)	Notes	30/06/2012	31/12/2011
Ecart d'acquisition	4.1	419 126	412 583
Autres immobilisations incorporelles	4.1	59 512	48 408
Terrains et Constructions	4.2	16 265	15 887
Autres immobilisations corporelles	4.2	33 202	42 619
Matériels locatifs	4.3	108 313	68 401
Immobilisations financières	4.4	69 411	58 313
Titres mis en équivalence	4.5	430	414
Impôts différés actifs		18 475	15 958
ACTIFS NON COURANTS		724 734	662 583
Stocks et en-cours		21 166	20 257
Créances clients	4.6	142 884	177 929
Autres créances	4.7	124 011	103 917
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.11	136 104	201 467
ACTIFS COURANTS		424 165	503 570
TOTAL		1 148 899	1 166 153

BILAN PASSIF CONSOLIDE

(en milliers d'euros)	Notes	30/06/2012	31/12/2011
Capital	4.8	71 695	71 695
Primes et Réserves	4.8	234 940	229 504
Ecart de conversion	4.8	(11 763)	(13 865)
Résultat net	5	17 117	14 781
Capitaux propres part du Groupe		311 989	302 115
Intérêts minoritaires		34 345	36 688
TOTAL CAPITAUX PROPRES		346 334	338 803
Provisions pour indemnités de fin de carrière	4.9	6 972	6 375
Impôts différés passifs		5 106	4 305
Dettes financières	4.11	277 435	311 738
PASSIFS NON COURANTS		289 513	322 418
Provisions risques et charges courantes	4.10	25 370	20 704
Dettes financières courantes	4.11	95 633	100 837
Concours bancaires courants	4.11	23 705	18 719
Avances et acomptes		26 060	12 092
Dettes fournisseurs		167 330	151 280
Dettes fiscales et sociales		82 150	79 372
Autres dettes	4.12	92 804	121 928
PASSIFS COURANTS		513 052	504 932
TOTAL		1 148 899	1 166 153

COMPTE DE RESULTAT

(en milliers d'euros)	Notes	30/06/2012 6 mois	30/06/2011 6 mois
Chiffre d'affaires	3	435 008	383 874
Autres produits de l'activité	5.1	2 775	3 193
Produits opérationnels		437 783	387 067
Achats consommés	5.2	(30 608)	(30 841)
Charges externes	5.2	(238 477)	(206 809)
Impôts, taxes		(9 231)	(8 732)
Charges de personnel, participation		(102 627)	(98 843)
Dotations aux amortissements et provisions		(24 683)	(18 926)
Autres produits et charges opérationnels	5.3	(2 004)	5 868
Charges opérationnelles		(407 630)	(358 283)
RÉSULTAT OPERATIONNEL	3	30 153	28 784
Coût de l'endettement net	5.4	(2 124)	(2 769)
Autres produits et charges financiers	5.4	(2 249)	(2 682)
RÉSULTAT FINANCIER	5.4	(4 373)	(5 451)
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		25 780	23 333
Impôts sur les bénéfices		(7 992)	(6 695)
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES		17 788	16 638
Quote-part de résultat des entreprises associées		298	322
RÉSULTAT NET		18 086	16 960
Dont Résultat net Intérêts minoritaires		969	3 084
DONT RÉSULTAT NET PART DU GROUPE		17 117	13 876
Nombre d'actions moyen		17 923 740	17 923 740
Bénéfice Net par Action (en euros)		0,95	0,77
Nombre d'actions dilué		18 145 590	18 279 115
Bénéfice Net dilué par Action (en euros)		0,94	0,76

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	30/06/2012 6 mois	30/06/2011 6 mois	31/12/2011 12 mois
Trésorerie à l'ouverture	182 748	106 842	106 842
OPERATIONS D'EXPLOITATION			
Résultat net	17 117	13 876	14 781
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation :			
Amortissements et provisions	21 019	15 869	41 951
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	40	12	(153)
Charges et produits liés aux stock-options	911	484	1 247
Plus et moins values de cession	577	316	(3 536)
Part des minoritaires dans le résultat des sociétés intégrées	969	3 084	6 778
Quote-part de résultat des entreprises associées	(18)	(322)	(18)
Capacité d'autofinancement	40 615	33 319	61 050
Coût de l'endettement financier net	2 124	2 769	6 632
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	7 992	6 695	7 949
CAF avant coût de l'endettement net et impôt	50 731	42 783	75 631
Impôts versés	(4 793)	(5 678)	(12 126)
Variation de stocks	179	(1 073)	(5 662)
Variation des créances clients	(12 895)	(55 099)	(23 668)
Variation des dettes fournisseurs	(1 926)	14 807	19 334
Variation des autres postes	9 676	(15 860)	(20 681)
Variation du besoin en fonds de roulement	(4 966)	(57 225)	(30 677)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation (A)	40 972	(20 120)	32 828
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(1 001)	(960)	(7 209)
Acquisition d'immobilisations corporelles et de matériels locatifs	(46 481)	(19 381)	(30 176)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	367	74	993
Acquisition d'immobilisations financières	(10 728)	(5 446)	(7 710)
Cession d'immobilisations financières		972	2 588
Trésorerie nette affectée aux acquisitions et cessions de filiales	(1 182)	(2 052)	(5 961)
Flux de trésorerie affecté aux opérations d'investissement (B)	(59 025)	(26 793)	(47 475)
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère			(15 876)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		(377)	(3 014)
Variation autres fonds propres	(3 401)	(989)	(98)
Encaissements provenant de nouveaux emprunts	5 584	85 624	276 750
Remboursements d'emprunts	(50 582)	(30 841)	(160 213)
Coût de l'endettement financier net	(2 124)	(2 769)	(6 632)
Flux de trésorerie affecté aux opérations de financement (C)	(50 423)	50 648	90 917
Incidences des variations de taux de change (D)	(1 873)	(1 274)	(364)
Variation de trésorerie (A + B + C + D)	(70 349)	2 461	75 906
Trésorerie à la clôture	112 399	109 303	182 748

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros sauf nombre d'actions)	Nombre d'actions (en milliers)	Part Groupe					Part des minoritaires	Total
		Capital social	Primes liées au capital	Réserves	Résultat global	Total part du Groupe		
Capitaux propres au 31/12/2010	17 924	71 695	122 347	85 046	32 750	311 838	41 293	353 131
Affectation du résultat global N-1				32 750	(32 750)			
Distribution de dividendes				(16 131)		(16 131)	(377)	(16 508)
Coût des options de souscription d'actions				484		484		484
Annulation titres auto contrôle				(1 512)		(1 512)		(1 512)
Quote-part d'actif apporté par les minoritaires							(9 483)	(9 483)
Résultat global					12 839	12 839	2 288	15 127
Capitaux propres au 30/06/2011	17 924	71 695	122 347	100 637	12 839	307 518	33 721	341 239
Affectation du résultat N-1								
Distribution de dividendes				255		255	(2 637)	(2 381)
Coût des options de souscription d'actions				763		763		763
Annulation titres auto contrôle				107		107		107
Quote-part d'actif apporté par les minoritaires				(1 742)		(1 742)	2 744	1 002
Résultat global					(4 788)	(4 788)	2 860	(1 928)
Capitaux propres au 31/12/2011	17 924	71 695	122 347	100 021	8 051	302 114	36 688	338 803
Affectation du résultat global N-1				8 051	(8 051)			
Distribution de dividendes				(7 947)		(7 947)	(3 119)	(11 066)
Coût des options de souscription d'actions				910		910		910
Annulation titres auto contrôle				(282)		(282)		(282)
Quote-part d'actif apporté par les minoritaires							(69)	(69)
Résultat global					17 194	17 194	845	18 039
Capitaux propres au 30/06/2012	17 924	71 695	122 347	100 752	17 194	311 989	34 345	346 334

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES

NOTE 1 - PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés semestriels résumés du groupe GL events ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 26 juillet 2012.

En application de la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire », seule une sélection de notes explicatives est incluse dans les présents états financiers dits résumés. A l'exception des points mentionnés ci-après, les principes comptables retenus sont identiques à ceux appliqués dans le document de référence 2011 enregistré à l'AMF le 11 avril 2012 sous le numéro D12-0319.

GL events a appliqué dans ses états financiers IFRS toutes les normes et interprétations IFRS / IFRIC publiées au journal officiel de l'Union Européenne au 31 décembre 2011 et dont l'application est obligatoire depuis le 1er janvier 2012.

L'adoption par l'Union européenne des normes et interprétations suivantes, d'application obligatoire au 1er janvier 2011, est sans impact sur les états financiers consolidés du groupe :

- IFRS 7 : Informations à fournir dans le cadre de transferts d'actifs financiers

En outre, le groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations adoptées par l'Union européenne et dont l'application obligatoire est postérieure au 1er janvier 2012.

L'analyse de l'impact potentiel de ces normes sur les comptes est en cours d'analyse.

NOTE 2 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION ET DONNEES PRO-FORMA

Les variations du périmètre de consolidation

Les entrées et sorties de périmètre au cours du 1^{er} semestre 2012 sont les suivantes :

Sociétés	Date d'entrée ou de sortie
<ul style="list-style-type: none">• Modamont• Bleu Royal• GL events Production LLC• Maf Servizi	<ul style="list-style-type: none">• Intégration globale le 1^{er} janvier 2012• Intégration globale le 1^{er} janvier 2012• Intégration globale le 1^{er} janvier 2012• Intégration globale le 1^{er} mai 2012

Compte tenu de l'absence d'impact significatif des variations de périmètre sur les comptes consolidés, aucune information pro-forma n'est fournie.



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Sociétés	Siège social	N° R.C.S.	% de contrôle		% d'intérêt		
			2012	2011	2012	2011	
Société mère							
GL events	Brignais	351 571 757					
Filiales françaises consolidées							
Altitude Expo	Mitry Mory	379 621 220	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Alice Evénements	Brignais	518 247 283	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Auvergne Evénements	Cournon d'Auvergne	449 076 900	59,00	59,00	59,00	59,00	IG
Auvergne Evénements Spectacles	Cournon d'Auvergne	449 077 767	100,00	100,00	59,00	59,00	IG
Bleu Royal ⁽¹⁾	Paris	750 800 625	70,00		70,00		IG
Brelet	Saint-Sébastien	857 803 084	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Brelet Centre Europe	Strasbourg	437 742 059	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Brelet Pyramide	Saint-Sébastien	348 162 819	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Cee ⁽⁴⁾	Paris	393 255 765	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Chorus	Vannes	414 583 039	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Décorama	Ivry sur Seine	612 036 996	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Esprit Public	Lyon	384 121 125	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Fabric Expo	Mitry Mory	379 666 449	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
GL events Audiovisuel	Brignais	317 613 180	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
GL events Campus	Brignais	509 647 251	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
GL events Cité Centre de Congrès Lyon	Lyon	493 387 963	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
GL events Exhibitions	Chassieu	380 552 976	95,00	95,00	97,31	97,31	IG
GL events Management	Brignais	495 014 524	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
GL events Parc expo Metz Métropole	Metz	493 152 318	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
GL events Scarabée	Roanne	499 138 238	90,00	90,00	90,00	90,00	IG
GL events Services	Brignais	378 932 354	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
GL events SI	Brignais	480 214 766	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
GL events Support	Brignais	480 086 768	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
GL Mobilier	Brignais	612 000 877	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Hall Expo	Brignais	334 039 633	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
International Standing France	Basse-Goulaine	342 784 873	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Kobé ⁽⁴⁾	Lyon	382 950 921	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Market Place	Paris	780 153 862	89,98	89,98	89,98	89,98	IG
Menuiserie Expo	Brignais	353 672 835	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Mont Expo	Brignais	342 071 461	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Modamont ⁽³⁾	Suresnes	309 121 788	49,00	49,00	49,00	49,00	IG
Ovation +	Marseille	444 620 074	100,00	100,00	89,98	89,98	IG
Package ⁽⁴⁾	Lyon	401 105 069	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Polygone Vert	Brignais	320 815 236	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Première Vision ⁽³⁾	Lyon	403 131 956	49,00	49,00	49,00	49,00	IG
Profil	Lyon	378 869 846	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Ranno Entreprise	Chilly Mazarin	391 306 065	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Sté exploit. de l'Acropolis de Nice	Nice	493 387 997	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Sté exploit. Centre Congrès Pierre Baudis	Toulouse	444 836 092	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Sté exploit. Centre Congrès St-Etienne	Saint Etienne	488 224 718	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Sté exploit. Hôtel Salomon de Rothschild	Paris	495 391 641	50,00	50,00	50,00	50,00	ME
Sté exploit. Palais Brongniart	Paris	518 805 809	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Sté exploit. Palais de la Mutualité	Paris	517 468 138	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Sté exploit. Parc des Expositions de Troyes	Troyes	510 029 648	90,00	90,00	90,00	90,00	IG
Sté exploit. d'Amiens Mégacité	Amiens	518 869 011	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Sté exploit. Château de Saint-Priest	Brignais	453 100 562	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Sté exploit. de Parcs d'Exposition	Paris	398 162 263	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Sté exploit. Polydome Clermont-Ferrand	Clermont-Ferrand	488 252 347	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Secil	Lyon	378 347 470	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Sepel ⁽²⁾	Chassieu	954 502 357	46,25	46,25	46,25	46,25	IG
Sign'Expo	Brignais	492 842 349	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Spaciotempo	Flixecourt	380 344 226	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Toulouse Expo	Toulouse	580 803 880	90,23	90,23	90,23	90,23	IG
Vachon	Gentilly	343 001 772	100,00	100,00	100,00	100,00	IG



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Sociétés	Siège social	N° R.C.S.	% de contrôle		% d'intérêt		
			2012	2011	2012	2011	
Filiales étrangères consolidées							
Adors	Ankara	N/A	70,00	70,00	70,00	70,00	IG
Aedita Latina	Rio de Janeiro	N/A	100,00	100,00	87,50	87,50	IG
Ankara Uluslararası Kongre	Ankara	N/A	70,00	70,00	70,00	70,00	IG
CCIB Catering	Barcelone	N/A	40,00	40,00	32,00	32,00	ME
Eastern Exhibition Services	Iles Vierges	N/A	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Fagga Promoçao de eventos	Rio de Janeiro	N/A	87,50	87,50	87,50	87,50	IG
Frame	Ankara	N/A	70,00	70,00	70,00	70,00	IG
GL events Asia	Hong Kong	N/A	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
GL events Algérie	Alger	N/A	90,00	90,00	90,00	90,00	IG
GL events Belgium	Bruxelles	N/A	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
GL events Brussels	Bruxelles	N/A	85,00	85,00	85,00	85,00	IG
GL events CCIB	Barcelone	N/A	80,00	80,00	80,00	80,00	IG
GL events Centro de Convençoes	Rio de Janeiro	N/A	100,00	100,00	91,80	91,80	IG
GL events Exhibitions Shanghai	Shanghai	N/A	93,10	93,10	93,10	93,10	IG
GL events Hong Kong	Hong Kong	N/A	85,00	85,00	85,00	85,00	IG
GL events Hungaria Rt ⁽⁵⁾	Budapest	N/A		100,00		100,00	IG
GL events Italie	Bologne	N/A	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
GL events Macau	Macau	N/A	99,00	99,00	99,00	99,00	IG
GL events Portugal	Lisbonne	N/A	85,71	85,71	85,71	85,71	IG
GL events Production LLC ⁽¹⁾	Dubai Jebel Ali	N/A	49,00		49,00		IG
GL events PVT	New Delhi	N/A	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
GL events Suisse	Satigny	N/A	85,00	85,00	85,00	85,00	IG
GL events Turquie	Istanbul	N/A	70,00	70,00	70,00	70,00	IG
GL events USA	New-York	N/A	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
GL Furniture (Asia)	Hong Kong	N/A	60,00	60,00	60,00	60,00	IG
GL Litmus Events	New Delhi	N/A	70,00	70,00	70,00	70,00	IG
GL Middle East	Dubai Jebel Ali	N/A	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
GL Middle East Tent & Trading	Dubai Jebel Ali	N/A	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
GL events Oasys Consortium	Johannesburg	N/A	80,14	80,14	80,14	80,14	IG
Museum Food	Bruxelles	N/A	60,00	60,00	60,00	60,00	IG
Oasys Innovations	Johannesburg	N/A	50,34	50,34	50,34	50,34	IG
Hungexpo	Budapest	N/A	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Maf Servizi ⁽¹⁾	Bologne	N/A	100,00		100,00		IG
New Affinity	Bruxelles	N/A	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Owen Brown	Derby	N/A	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Padova Fiere	Padoue	N/A	80,00	80,00	80,00	80,00	IG
Premiere Vision Brésil	Rio de Janeiro	N/A	68,25	68,25	68,25	68,25	IG
Premiere Vision Inc ⁽³⁾	New-York	N/A	100,00	100,00	49,00	49,00	IG
Serenas	Ankara	N/A	70,00	70,00	70,00	70,00	IG
Slick Seating System	Redditch	N/A	70,00	70,00	70,00	70,00	IG
Spaciotempo Arquitecturas Efimeras	Barcelone	N/A	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Spaciotempo UK	Uttoxeter	N/A	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
Top Gourmet	Rio de Janeiro	N/A	100,00	100,00	87,50	87,50	IG
Traiteur Lorient	Bruxelles	N/A	95,54	95,54	95,54	95,54	IG
Traiteur Lorient Luxembourg	Bruxelles	N/A	70,00	70,00	66,88	66,88	IG
World Forum	La Haye	N/A	95,00	95,00	95,00	95,00	IG

(1) Entrée de périmètre en 2012

(2) La société Sepel, détenue à 46,25%, pour laquelle GL events contrôle la politique économique et opérationnelle, est consolidée par intégration globale.

(3) La société Première Vision, détenue à 49%, pour laquelle GL events contrôle la politique économique et opérationnelle, est consolidée par intégration globale.

(4) Fusion-Absorption des sociétés CEE et Kobe par Package

(5) La société GL Hungaria RT a été absorbée par sa filiale Hungexpo en 2011

ME : Mise en équivalence

IG : Intégration globale

NOTE 3 INFORMATIONS SECTORIELLES

Le groupe GL events est organisé en trois secteurs d'activité.

GL events Live regroupe l'ensemble des métiers de l'événementiel corporate, institutionnel et sportif.

GL events Exhibitions pilote et anime les 250 salons propriétaires.

GL events Venues gère le réseau d'espaces dans son périmètre actuel avec ses 35 sites événementiels.

CHIFFRE D'AFFAIRES

(en milliers d'euros)	30/06/12	30/06/11	Evolution	
			N / N-1	N / N-1 (en %)
GL events Live	232 787	177 287	55 500	31,3%
<i>% CA Total</i>	<i>53,5%</i>	<i>46,2%</i>		
GL events Exhibitions	76 438	94 862	(18 425)	(19,4%)
<i>% CA Total</i>	<i>17,6%</i>	<i>24,7%</i>		
GL events Venues	125 783	111 725	14 058	12,6%
<i>% CA Total</i>	<i>28,9%</i>	<i>29,1%</i>		
CHIFFRE D'AFFAIRES	435 008	383 874	51 133	13,3%

RESULTAT OPERATIONNEL

(en milliers d'euros)	30/06/12	30/06/11
GL events Live	15 433	5 092
GL events Exhibitions	5 420	15 475
GL events Venues	9 300	8 217
RESULTAT OPERATIONNEL	30 153	28 784

INVESTISSEMENTS NET DE LA PERIODE

(en milliers d'euros)	30/06/12	30/06/11
GL events Live	41 913	16 581
GL events Exhibitions	106	559
GL events Venues	5 096	3 127
INVESTISSEMENTS NETS	47 115	20 267

DOTATIONS ET REPRISES D'AMORTISSEMENTS ET DE PROVISIONS

(en milliers d'euros)	30/06/12	30/06/11
GL events Live	16 032	10 879
GL events Exhibitions	746	370
GL events Venues	4 241	4 620
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	21 019	15 869

ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition sont présentés par secteur d'activités en note 4.1 ci-après.

Concernant les informations par secteur géographique, le groupe effectue plus de 80% de son chiffre d'affaires dans la zone Europe. Il ne serait pas pertinent de fournir une information plus détaillée.

NOTE 4 INFORMATIONS SUR LE BILAN

4.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en milliers d'euros)	31/12/11	Augm.	Dim.	Ecarts de conversion	Mvts de périm. & reclassem ^t	30/06/12
Ecarts d'acquisition Live	122 130		(385)	641	6 835	129 221
Ecarts d'acquisition Exhibitions	240 681			(494)		240 187
Ecarts d'acquisition Venues	49 772	7		1 138	(1 199)	49 719
Ecarts d'acquisition	412 583	7	(385)	1 285	5 636	419 126
Autres immo. incorporelles	76 050	14 566		(2 272)	375	88 718
Amortissements	(27 642)	(1 823)	16	262	(19)	(29 206)
Autres immo. incorporelles	48 408	12 742	16	(2 010)	356	59 512
Immobilisations incorporelles	460 991	12 749	(369)	(725)	5 991	478 638

Pour les actifs incorporels non amortis et les écarts d'acquisition, un test de dépréciation est effectué au minimum une fois lors de la clôture des comptes annuels et dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs qui seront générés par les actifs testés. Ces flux de trésorerie futurs résultent des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du Groupe.

Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) auxquelles ces actifs peuvent être affectés, soit l'ensemble homogène d'actifs à l'origine d'entrées et de sorties de trésorerie distinctes de celles d'autres groupes d'actifs. Les unités génératrices de trésorerie correspondent aux métiers de GL events. La ventilation des UGT est ainsi basée sur les secteurs opérationnels du Groupe et conforme aux préconisations de la norme IFRS 8.

Au 30 juin 2012, le groupe n'a pas identifié d'indice de perte de valeur.

4.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES (HORS MATERIELS LOCATIFS)

(en milliers d'euros)	31/12/11	Augm.	Dim.	Ecarts de conversion	Mvts de périm. & reclassem ^t	30/06/12
Terrains	1 208			13		1 221
Constructions	27 340	745		1	18	28 104
Total brut	28 548	745		14	18	29 325
Amortissements	(12 661)	(396)		(3)		(13 060)
Terrains et Constructions	15 887	349		11	18	16 265

(en milliers d'euros)	31/12/11	Augm.	Dim.	Ecarts de conversion	Mvts de périm. & reclassem ^t	30/06/12
Autres immobilisations corporelles	102 181	5 262	(1 361)	461	(15 291)	91 250
Amortissements	(59 562)	(5 027)	1 361	(137)	5 314	(58 048)
Autres immobilisations corporelles	42 619	235		324	(9 977)	33 202

4.3 MATERIELS LOCATIFS

(en milliers d'euros)	31/12/11	Augm.	Dim.	Ecarts de conversion	Mvts de périm. & reclassem ^t	30/06/12
Matériels locatifs immobilisés	153 792	40 634	(2 837)	1 509	15 153	208 252
Matériels locatifs stockés	10 836	65	(28)	7		10 880
Valeur brute	164 628	40 699	(2 865)	1 516	15 153	219 132
Amorti. matériels locatifs immo.	(93 215)	(9 104)	1 590	(683)	(5 477)	(106 889)
Amort et prov matériels locatifs stockés	(3 012)	(916)		(1)		(3 930)
Amortissements et provisions	(96 227)	(10 020)	1 590	(684)	(5 477)	(110 819)
Matériels et stocks locatifs	68 401	30 679	(1 275)	833	9 676	108 313

Les acquisitions de matériels locatifs sont en ligne avec les niveaux d'investissements budgétés.

4.4 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(en milliers d'euros)	31/12/11	Augm.	Dim.	Ecarts de conversion	Mvts de périm. & reclassem ^t	30/06/12
Titres disponibles à la vente	38 533	6 269		29	(14)	44 818
Prêts et créances	22 954	4 459		257	95	27 764
Dépréciation	(3 174)		4			(3 170)
Immobilisations financières	58 313	10 728	4	286	81	69 411

4.5 PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

(en milliers d'euros)	30/06/12	31/12/11
Valeur des titres à l'ouverture	414	394
Mouvements de périmètre		
Dividendes	(280)	(798)
Résultat des entreprises associées	298	818
Participation dans les entreprises associées	430	414

4.6 CREANCES CLIENTS

(en milliers d'euros)	30/06/12	31/12/11
Clients	153 357	187 047
Dépréciations	(10 473)	(9 118)
Créances clients	142 884	177 929

4.7 AUTRES CREANCES

(en milliers d'euros)	30/06/12	31/12/11
Avances et Acomptes	5 936	7 016
Créances sociales	6 086	1 088
Créances fiscales	43 795	36 744
Comptes courants sociétés non consolidées	11 517	20 732
Autres créances opérationnelles et diverses	18 382	19 362
Charges constatées d'avance	43 101	22 445
Dépréciation des comptes courants	(1 781)	(445)
Dépréciation des autres créances	(3 026)	(3 026)
Autres créances	124 011	103 917

4.8 CAPITAUX PROPRES

4.8.1 Capital

Au 30 juin 2012, le capital social de GL events est de 71 694 960 euros divisé en 17 923 740 actions émises et totalement libérées de 4 euros.

4.8.2 Primes et Réserves

Les primes représentent la différence entre la valeur nominale des titres émis et le montant des apports reçus en numéraire ou en nature.

Sur le 1^{er} semestre 2012, le poste « Primes et Réserves » évolue la manière suivante :

(en milliers d'euros)	30/06/12
Primes et Réserves à l'ouverture	229 504
Affectation du résultat global 2011	14 781
Dividendes	(7 947)
Effet de variation de la juste valeur des instruments financiers	(2 025)
Annulation des titres auto-contrôle	(282)
Coût des options de souscription d'actions	910
Primes et Réserves à la clôture	234 940

4.8.3 Ecart de conversion

Les écarts de conversion représentent la différence entre l'application des cours historiques et des cours moyen par rapport au cours de clôture. Au 30 juin 2012, les écarts de conversion sont de -11 763 milliers d'euros.

4.8.4 Actions propres

Dans le cadre du programme de rachat d'actions, renouvelé par l'assemblée générale du 27 avril 2012, les opérations suivantes ont été réalisées au cours du premier semestre 2012 :

(nombre d'actions)	31/12/11	acquisitions	Cessions	30/06/12
- Actions propres	243 255	18 856		262 111
- Contrat de liquidité	19 950	168 919	173 919	15 000

Le nombre d'actions auto-détenues et détenues dans le cadre du contrat de liquidité au 30 juin 2012 est de 277 111.

4.8.5 Répartition du capital et des droits de vote

Au 30 juin 2012, le nombre de droits de vote était de 28 782 841.

Le capital social est composé de 2 catégories d'actions, les actions à droit de vote simple et les actions à droit de vote double.

La répartition du capital et des droits de vote, plans de souscription d'actions et attribution d'actions gratuites sont décrits au chapitre Renseignements de caractère général concernant le capital de GL events pages 125 du document de référence 2011.

A la connaissance de la société, le capital se répartit au 26 juillet 2012, comme suit :

	Nombre d'actions	% du capital	% droits de vote
Polygone SA	10 268 902	57,29	69,29
CM CIC Capital invest.	905 602	5,05	6,29
Mandataires sociaux			
- Olivier Ginon	16 986	0,09	0,06
- Olivier Roux	4 200	0,02	0,03
- Gilles Gouedard-Comte	40 618	0,23	0,28
- Caroline Weber	1 500	0,01	0,01
- Nicolas de Tavernost	563	0,01	0,00
- Aquasourça	1	0,00	0,00
- Philippe Marcel	3 925	0,02	0,02
- Yves-Claude Abescat	100	0,00	0,00
- André Perrier	5 140	0,03	0,03
- Erick Rostagnat	38 544	0,22	0,23
Public	6 637 659	37,03	23,76
TOTAL	17 923 740	100,00	100,00

4.9 PROVISIONS POUR INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

(en milliers d'euros)	30/06/12	31/12/11	Postes du compte de résultat concernés par cette comptabilisation
A l'ouverture	6 375	5 957	
Coût des services rendus – Prestations servies aux salariés	553	206	Résultat opérationnel
Coût financier	44	24	Résultat opérationnel
Charge comptabilisée en résultat	597	230	
Ecarts de conversion			
Mouvements de périmètre & reclassements		188	
Provision indemnités de fin de carrière	6 972	6 375	

4.10 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES COURANTES

(en milliers d'euros)	31/12/11	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice		Ecarts de conversion	Mvts de périm.& reclassement	30/06/12
			montant utilisé	montant non utilisé			
Provisions pour risque social	961	220	(155)		4		1 029
Provisions pour risque fiscal	754	692	(70)		28	(243)	1 161
Autres provisions	18 989	4 271	(1 112)		39	993	23 180
Provisions courantes	20 704	5 183	(1 337)		71	750	25 370

4.11 DETTES FINANCIERES

(en milliers d'euros)	31/12/11	Augm.	Remb.	Ecarts de conversion	Mvts de périm.& reclassem ¹	30/06/12
Dettes à L. et M.T.	408 161	8 006	(50 482)	(85)	(365)	365 236
Instruments financiers	2 570	2 905				5 475
Autres dettes financières	1 845	738	(233)	2	6	2 357
Endettement financier à L.& M.T.⁽¹⁾	412 575	11 650	(50 715)	(83)	(359)	373 068
Concours bancaires courants	18 719	4 994		(9)		23 705
Total dettes financières	431 294	16 644	(50 715)	(92)	(359)	396 773
Valeurs mobilières de placement	(125 586)	937	63 025	77		(61 547)
Disponibilités	(75 881)		2 780	(523)		(74 557)
Trésorerie active	(201 467)	937	65 806	(446)		(136 104)
Endettement net	229 827	17 581	15 091	(537)	(359)	260 669
⁽¹⁾ dont au 30 juin 2012						
			Endettement net financier à L&MT non courant			277 435
			Endettement net financier à L&MT courant			95 633

4.12 AUTRES DETTES

(en milliers d'euros)	30/06/12	31/12/11
Comptes courants et dettes diverses	484	1 349
Dettes diverses	13 518	7 914
Produits constatés d'avance	78 807	112 665
Autres dettes	92 804	121 928

NOTE 5 INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITE

Le poste "Autres produits de l'activité" se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/12	30/06/11
Reprises de provisions	510	1 092
Subventions d'exploitation	470	788
Autres produits	1 795	1 313
Autres produits de l'activité	2 775	3 193

5.2 ACHATS CONSOMMES ET CHARGES EXTERNES

Les achats consommés et les charges externes se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/12	30/06/11
Achats consommés	(30 608)	(30 841)
Sous-traitance et personnel extérieur	(131 251)	(103 155)
Location de matériels et loyer immobilier	(44 644)	(45 389)
Transport, déplacements, missions et réceptions	(17 288)	(14 853)
Autres achats et charges externes	(45 294)	(43 412)
Achats consommés et charges externes	(269 085)	(237 650)

5.3 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Les autres produits et charges opérationnels se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/12	30/06/11
Plus et moins value sur cession d'immobilisations	(566)	3 414
Autres produits	1 029	3 923
Autres charges	(2 467)	(1 469)
Autres produits et charges opérationnels	(2 004)	5 868

5.4 RESULTAT FINANCIER

(en milliers d'euros)	30/06/12	30/06/11
Résultat de cession sur valeur mobilière de placement	1 274	769
Autres intérêts et produits financiers	965	715
Intérêts	(4 363)	(4 253)
Coût de l'endettement net	(2 124)	(2 769)
Autres Produits financiers de participation	191	106
Gains de change	734	152
Pertes de change	(367)	(209)
Dotations et reprise prov. et amort. financiers	(2 807)	(2 731)
Autres produits et charges financiers	(2 249)	(2 682)
Résultat financier	(4 373)	(5 451)

5.5 CHARGE D'IMPOT

Conformément à la norme IAS 34, le taux effectif projeté est de 31%.

NOTE 6 ENGAGEMENTS HORS BILAN

6.1 TABLEAU DES ENGAGEMENTS

Catégories d'engagements (en milliers d'euros)	30/06/12
Engagements donnés	
- Caution crédit Ct MT	1 192
- Caution solidaire, garantie divers	550
Engagements reçus	5 404

Conformément aux principes d'établissement de l'annexe des comptes semestriels consolidés résumés qui ne présentent que les engagements du groupe vis à vis des tiers et sociétés non consolidées, les engagements hors bilan entre sociétés consolidées sont éliminés au même titre que l'ensemble des opérations et soldes intragroupe.

6.2 REDEVANCES DE CONCESSIONS ET LOYERS IMMOBILIERS POUR LA PART NON RESILIALE DES BAUX

Ces engagements n'ont pas évolué de manière significative au 30 juin 2012, se reporter à la note 8.2 page 98 du document de référence 2011.

6.3 DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Postes concernés (en milliers d'euros)	Dettes garanties	Nature de la garantie
- Garanties bancaires	658	Gage de comptes d'instruments financiers

6.4 ENGAGEMENTS D'INVESTISSEMENT

Les engagements d'investissement sont présentés dans l'échéancier suivant :

(en milliers d'euros)	- 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Engagements d'investissement	3 951	9 766	7 774

6.5 ENGAGEMENTS LIES AUX RACHATS DE SOCIETE :

L'actionnaire minoritaire de FAGGA a la possibilité de vendre à GL events sa participation, mais compte tenu des discussions en cours visant à pérenniser sa présence dans la société, cet engagement n'a pas été comptabilisé au 30 juin 2012.

L'actionnaire minoritaire de SLICK SEATING SYSTEMS a la possibilité de vendre à GL events sa participation, mais compte tenu des incertitudes quant aux bases de calcul du prix d'acquisition, cet engagement n'a pas été comptabilisé au 30 juin 2012.

NOTE 7 PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUES

La politique de gestion des risques telle que décrite dans le rapport de gestion (page 34) du document de référence 2011 demeure identique au 30 juin 2012.

Risque sur covenants bancaires

95 % des emprunts à moyen et long terme sont soumis au respect des covenants.

Les ratios du contrat d'emprunt à moyen terme Club Deal à respecter, qui représente à lui seul 38% des emprunts à MLT du groupe soumis à covenants, sont :

- Gearing \leq 120%
- Leverage \leq 3

Au 30 juin 2012, le groupe GL events respecte ces dispositions.

GL events a négocié sur les nouveaux contrats d'emprunts mis en place en 2011 un leverage allant jusqu'à 3,5. Néanmoins les clauses de défaut croisé de nos contrats d'emprunts nous imposent de respecter le ratio de 3 sur le leverage jusqu'au terme de notre contrat Club Deal en décembre 2015.

NOTE 8 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les états financiers consolidés comprennent l'ensemble des sociétés figurant dans le périmètre (cf. note 2). La société-mère est la société Polygone SA. Les opérations avec les sociétés liées concernent essentiellement la prestation de direction facturée par Polygone SA à GL events, Messieurs Olivier GINON, Olivier ROUX et Erick ROSTAGNAT étant administrateurs communs aux deux sociétés, et des loyers immobiliers facturés par Foncière Polygone au groupe, Monsieur Olivier GINON étant Président, Gilles GOUEDARD-COMTE et Erick ROSTAGNAT directeurs généraux délégués de cette société.

Il n'existe pas d'engagement en matière de pension ni d'indemnité assimilée dont bénéficient les autres membres et anciens membres des organes d'administration et de direction. Il n'y a ni avance ni crédit alloué aux organes d'administration et de direction.

Au cours du 1er semestre 2012, les opérations avec les parties liées se présentent comme suit :

Nature	Produits (charges)
Prestation de direction générale	(1 392)
Frais de missions, déplacement et assurances	364
Loyers et taxes foncières	(7 312)
Intérêts de compte courant	19
Nature	Solde au 30/06/12 débiteur (créditeur)
Dépôts de garantie ⁽¹⁾	17 174
Client	147
Compte courant	13 279
Fournisseur	(1 783)

⁽¹⁾ les dépôts de garantie correspondent à un an de loyer.

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

1 EVENEMENTS IMPORTANTS ET ACTIVITE DU 1^{ER} SEMESTRE 2012

GL events a enregistré un chiffre d'affaires semestriel de 435M€, en croissance organique de 11,4%, pour un Résultat Opérationnel de 30,2M€, et un Résultat Net part du groupe de 17,1M€.

En dépit d'un effet de base défavorable au 1er semestre lié à la biennialité du SIRHA et de 1ers semestres 2010 et 2011 de très hauts niveaux, le groupe a poursuivi son développement, grâce à :

- son leadership européen, pour préserver un bon volume d'activité récurrent,
- ses positions sur les destinations de tourisme d'affaires les plus attractives, comme le Brésil, la Turquie, l'Afrique, le Moyen-Orient et la Chine,
- un carton plein réalisé auprès des plus grands événements mondiaux : le groupe a su répondre aux enjeux des donneurs d'ordre de tous les grands événements du semestre, en tant qu'organisateur et/ou équipementier de la Coupe d'Afrique des Nations de Football, le Championnat d'Europe de Football UEFA 2012 et les Jeux Olympiques de Londres.

L'évolution du chiffre d'affaires par métier se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/12	30/06/11	Evolution	
			N / N-1	N / N-1 (en %)
GL events Live	232 787	177 287	55 500	31,3%
<i>% CA Total</i>	<i>53,5%</i>	<i>46,2%</i>		
GL events Exhibitions	76 438	94 862	(18 425)	(19,4%)
<i>% CA Total</i>	<i>17,6%</i>	<i>24,7%</i>		
GL events Venues	125 783	111 725	14 058	12,6%
<i>% CA Total</i>	<i>28,9%</i>	<i>29,1%</i>		
CHIFFRE D'AFFAIRES	435 008	383 874	51 133	13,3%

GL events Live a réalisé un chiffre d'affaires en hausse de 31,3% (21,6% organique) par rapport au 1er semestre 2011. Au-delà des grands événements couverts de façon récurrente (Grands Prix de Formule 1, Tournois de Tennis ATP, Tournoi des 6 Nations, Festival de Cannes, Saut Hermès au Grand Palais de Paris, grands salons, etc.), le groupe a été présent en tant qu'organisateur et/ou équipementier des grands événements mondiaux de ce début d'année, parmi lesquels la Coupe d'Afrique des Nations de Football, le Championnat d'Europe de Football UEFA 2012 et les Jeux Olympiques de Londres.

GL events Exhibitions a enregistré une baisse anticipée et maîtrisée de son activité (-19,4% et -14,2% en organique) liée au caractère biennal du salon SIRHA, qui se tient en janvier les années impaires et qui représente un volume d'activité significatif à l'échelle du semestre.

GL events Venues a enregistré un chiffre d'affaires en croissance de 12,6% (14,5% organique), bénéficiant de la prise de concession du Centre de Congrès d'Ankara en Turquie et de la montée en puissance du Palais Brongniart et de la Maison de la Mutualité à Paris. Ces sites ont réalisé un bon 1er semestre avec l'accueil de nombreux rassemblements politiques, mutualistes, des événements corporate de grande envergure, ou encore l'Omnivore World Tour dont GL events est partenaire.

La rentabilité générale du groupe s'est nettement améliorée au 1^{er} semestre 2012. Le Résultat opérationnel semestriel consolidé est ressorti à 30,2M€, faisant ressortir une marge opérationnelle de 6,9%. Si l'on tient compte de la plus-value de cession d'actifs Salons de 3,5M€ réalisée au 1er semestre 2011, le Résultat opérationnel ressort ainsi en hausse de +19,4%, le Résultat net part du groupe de +52,6%.



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

GL events Live a vu son Résultat opérationnel multiplié par 3 à 15,4M€, à travers une présence sur tous les grands événements mondiaux, accompagnée d'une bonne gestion de projets. Le groupe a investi 40M€ dans cette activité, notamment à travers des structures et tribunes pour les JO de Londres.

Le groupe a enregistré de bonnes performances sur ses Salons propriétaires grâce à sa stratégie de duplication vers les puissances émergentes (Brésil, Golfe, Russie, Chine) ; la baisse d'activité (-19,4%) et de Résultat Opérationnel de GL events Exhibitions n'étant liée qu'aux effets de biennialité et de plus-value évoqués précédemment.

GL events Venues a enregistré un bon niveau de croissance (+12,6%) et une progression de sa rentabilité opérationnelle (+13,4%). La marge opérationnelle s'est élevée à 7,4%, les espaces parisiens du groupe n'ayant pas encore atteint les niveaux de rentabilité de vitesse de croisière, et les sites de Budapest et italiens ayant pesé.

Le résultat opérationnel par métier se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/12	30/06/11
GL events Live	15 433	5 092
GL events Exhibitions	5 420	15 475
GL events Venues	9 300	8 217
RESULTAT OPERATIONNEL	30 153	28 784

Avec une baisse du Résultat Financier à -4,4M€ et des Intérêts Minoritaires de -1,0 M€, le Résultat Net part du groupe s'est élevé à 17,1M€.

La Capacité d'Autofinancement s'est élevée à 50,7M€. La ressource en fonds de roulement qui s'établit à 80,3M€ au 30 juin 2012 (64,9M€ au 31.12.11).

Le résultat net a porté le montant des capitaux propres à 346,3M€. 40M€ ont été investis par le groupe en matériels locatifs au semestre, principalement pour les JO de Londres, et financés en partie par de la Dette Financière Nette, en hausse de 20M€ à 260,7M€.

Le gearing au 30 juin ressort à 0,75 mais reste sous contrôle.

2 EVENEMENTS POSTERIEURS A L'ARRETE DES COMPTES

Le groupe n'a pas connu depuis le 1^{er} juillet 2012 d'évènement significatif susceptible d'impacter son patrimoine ou sa situation financière.

3 PERSPECTIVES ET INCERTITUDES

Au cours du 2nd semestre 2012, GL events :

- accueillera le salon Pollutec, la foire de Metz, le Congrès de la Mutualité Française à Nice, ou encore le Oil and Gas à Rio de Janeiro,
- organisera les salons Première Vision Paris et Shanghai, CFIA Casablanca, Casa Su Misura Padoue, et Equita Lyon, Omnivore World Tour Istanbul et Sydney, Piscine Lyon,
- équipera City Events à Lausanne.

Les performances commerciales du 1er semestre et le carnet de commandes du 2nd conduisent le groupe à relever son objectif de chiffre d'affaires à 820M€.

Au-delà de l'exercice 2012, le groupe entend capitaliser sur son statut d'acteur majeur en Europe pour maîtriser ses coûts et sa rentabilité, et accélérer au grand international, sur des bases très solides, principalement dans les « puissances émergentes » que sont le Brésil, la Turquie, l'Afrique, les pays du Golfe, la Russie et la Chine, qui présentent un potentiel remarquable pour le tourisme d'affaires et qui accueilleront dans les années à venir les plus grands événements mondiaux.



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité, figurant page 24, présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Brignais, le 30 juillet 2012

Olivier GINON
Président Directeur Général



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2012

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société GL events SA, relatifs à la période du 1er janvier 2012 au 30 juin 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Villeurbanne et à Lyon, le 30 juillet 2012

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS
Eric GONZALEZ

MAZA SIMOENS
Michel MAZA



ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2011

GENERALITES

Les termes ci-après figurant dans la présente actualisation du document de référence 2011 auront les significations suivantes :

- la « **Société** » signifie GL events ;
- le « **Groupe** » signifie la Société et l'ensemble de ses filiales consolidées ;
- le « **Document de Référence** » signifie le document de référence 2011 de GL events, déposé auprès de l'AMF le 11 avril 2012 sous le numéro D.12-0319 ; et
- l' « **Actualisation** » signifie la présente actualisation du Document de Référence.

Une table de concordance entre les pages du Document de Référence correspondant aux 25 rubriques prévues à l'Annexe I du Règlement européen (CE) n°809/2004 du 29 avril 2004 et les pages de la présente Actualisation figure en pages 61 et suivantes.



ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2011

1. COMMUNIQUES DE PRESSE RECENTS

Les communiqués de presse significatifs du Groupe depuis le 30 juin 2012 sont repris ci-après.

11 JUILLET 2012 : Excellent 1er semestre pour GL events, Croissance de +13,3% du Chiffre d'affaires à 435 M€

INTERNATIONALISATION CROISSANTE : +46,4% AU SEMESTRE

Avec une forte croissance sur le 2ème trimestre (+27%), GL events a enregistré un chiffre d'affaires semestriel de 435,0 M€, en croissance de +13,3%, dont +11,4% à périmètre et change constants.

Après avoir réalisé des exercices 2010 et 2011 de haut niveau, le groupe a poursuivi son développement, bénéficiant de son leadership européen pour préserver un bon volume d'activité récurrent, ayant réalisé un carton plein auprès des plus grands événements mondiaux, et étant positionné sur les destinations de tourisme d'affaires les plus attractives.

Les activités brésiliennes, les contrats des Jeux Olympiques de Londres et de la Coupe d'Afrique des Nations, l'intégration très positive de Serenas en Turquie ont été les locomotives du groupe au 1er semestre.

Les activités européennes ont dès lors enregistré une croissance de 29% à 140,0 M€ et représenté 32% de l'activité consolidée. Le volume d'affaires au Grand International (hors Europe) a quant à lui crû de 88% (63% organique) à 84,5 M€, pour atteindre 20% du chiffre d'affaires du groupe, contre 11% un an auparavant. Globalement, le chiffre d'affaires réalisé à l'International s'est élevé à 224,4 M€ au 1er semestre, en forte croissance (+46,4%). Il a représenté 52% de l'activité globale.

Par métier la décomposition est la suivante :

CA CONSOLIDE, M€	S1 10	S1 11	S1 12	Var 12/11	Var 12/11 organique
Live	190,2	177,3	232,8	31,3%	21,6%
Exhibitions	59,2	94,9	76,4	-19,4%	-14,2%
Venues	107,3	111,7	125,8	12,6%	14,5%
CA consolidé	356,8	383,9	435,0	13,3%	11,4%

GL EVENTS LIVE, LEADERSHIP CONFIRMÉ AUPRÈS DES PLUS GRANDS ÉVÉNEMENTS

GL events Live a réalisé un chiffre d'affaires en hausse de 31,3% (21,6% organique) par rapport au 1er semestre 2011. Au-delà des grands événements couverts de façon récurrente (Grands Prix de Formule 1, Tournois de Tennis ATP, Tournoi des 6 Nations, Festival de Cannes, Saut Hermès au Grand Palais de Paris, grands salons, etc.), le groupe a été présent en tant qu'organisateur et/ou équipementier des grands événements mondiaux de ce début d'année, parmi lesquels la Coupe d'Afrique des Nations de Football, le Championnat d'Europe de Football UEFA 2012 et les Jeux Olympiques de Londres.

Le groupe a par ailleurs contribué à la réussite du 6ème Forum Mondial de l'Eau qui s'est tenu à Marseille en mars et a réuni plus de 35 000 participants, et a aménagé les championnats du monde de patinage artistique à Nice.

GL EVENTS EXHIBITIONS, DES ACTIFS SOLIDES & UN POSITIONNEMENT PERTINENT SUR LES ZONES EN FORT DÉVELOPPEMENT

GL events Exhibitions a enregistré une baisse anticipée et maîtrisée de son activité (-19,4% et -14,2% en organique) liée au caractère biennal du salon SIRHA, qui se tient en janvier les années impaires et qui représente un volume d'activité significatif à l'échelle du semestre.

Au-delà du caractère biennal de ce salon, l'activité poursuit son développement pérenne comme en atteste la croissance entre le 1er semestre 2010 et le 1er semestre 2012. Les salons organisés sur ce semestre se sont



ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2011

déroulés de façon satisfaisante, notamment sur les zones en plein développement de l'événementiel mondial comme le Brésil et le Golfe.

Le groupe a ainsi bénéficié de sa stratégie de duplication d'événements propriétaires, notamment celle des éditions de Première Vision à New York, Sao Paulo et Moscou, du Bocuse d'Or à New York, du SIRHA à Shanghai et Genève, ou encore du Qatar Motorshow à Doha et Piscine à Abu Dhabi.

GL EVENTS VENUES, PARTENAIRE MAJEUR DES COLLECTIVITÉS

GL events Venues a enregistré un chiffre d'affaires en croissance de 12,6% (14,5% organique), bénéficiant de la prise de concession du Centre de Congrès d'Ankara en Turquie et de la montée en puissance du Palais Brongniart et de la Maison de la Mutualité à Paris. Ces sites ont réalisé un bon 1er semestre avec l'accueil de nombreux rassemblements politiques, mutualistes, des événements corporate de grande envergure, ou encore l'Omnivore World Tour dont GL events est partenaire.

Au travers de ses sites parisiens, le groupe entend conforter le métier du « Food & beverage », à l'image de l'ouverture d'un restaurant animé par Yannick Alléno au sein de la Maison de la Mutualité.

Le groupe a par ailleurs démontré une nouvelle fois toute la qualité de son offre et de son modèle auprès des collectivités, en remportant la gestion du Parc des Expositions de Toulouse pour une durée de 20 ans, à compter du 1er juillet 2012.

Comme annoncé le 31 mai, La Communauté Urbaine du Grand Toulouse a ainsi renouvelé sa confiance en GL events pour gérer et promouvoir son Parc des Expositions, au regard de son offre professionnelle et ambitieuse, et du réseau international dans lequel il se place.

Cette gestion porte sur le Parc des Expositions actuel et, à partir de mars 2016, sur le futur Parc des Expositions.

MATURITÉ DE LA NOUVELLE ORGANISATION, DES SYNERGIES RENFORCÉES

La nouvelle organisation mise en place en 2010 autour des métiers Live, Exhibitions et Venues, a fait preuve de pertinence et de maturité pour permettre à GL events de se démarquer dans un environnement encore peu porteur.

Le Sommet Rio + 20 a ainsi consacré les synergies entre les expertises techniques et les espaces événementiels du groupe.

Du 20 au 22 juin 2012 se tenait à Rio de Janeiro la Conférence des Nations unies sur le Développement Durable « Rio + 20 », réunissant plus d'une centaine de chefs d'Etat, de membres de gouvernements, experts, leaders d'opinions, ONG, entreprises privées et observateurs autour de la question de la réduction de la pauvreté, de l'équité sociale et de la protection de l'environnement.

GL events a été partenaire stratégique de cet événement majeur, en tant qu'équipementier événementiel et hôte, à travers le Parc d'Expositions Riocentro et l'HSBC Arena, deux espaces gérés par le groupe.

La filiale brésilienne du groupe, GL events Brazil, a mobilisé une équipe de 1.380 personnes en charge de l'aménagement de toutes les structures temporaires et des prestations de services relatives aux événements du Sommet : gradins, tentes, mobilier et décoration, signalétique, audiovisuel, media center, climatisation, éclairage et traduction. Top Gourmet, l'entreprise de restauration du Groupe, a été le fournisseur officiel de la restauration et des boissons lors de l'événement.

Pour cet événement célébrant les 20 ans du Sommet de la Terre de 1992, qui avait vu la formalisation de la notion de développement durable, GL events a investi dans un dispositif important de solutions environnementales innovantes (revêtements et consommables biodégradables, supports de communication écologiques, tri des déchets, traitement des eaux usées, etc.), qui représenteront autant de vitrines du savoir-faire du groupe sur ce sujet à l'avenir.

CONFIRMATION DES OBJECTIFS 2012

Le 1er semestre conforte le groupe dans son objectif d'un développement soutenu sur l'année 2012. Il fera un point sur ses objectifs annuels lors de la présentation des résultats semestriels le 26 juillet.



ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2011

26 JUILLET 2012 : EXCELLENTE DYNAMIQUE DE CROISSANCE ET DE RÉSULTATS POUR GL EVENTS AU 1ER SEMESTRE 2012

EXCELLENTE DYNAMIQUE DE CROISSANCE

GL events a enregistré un chiffre d'affaires semestriel de 435M€, en croissance organique de 11,4%, pour un Résultat Opérationnel de 30,2M€, et un Résultat Net part du groupe de 17,1M€.

En dépit d'un effet de base défavorable au 1er semestre lié à la biennialité du SIRHA et de 1ers semestres 2010 et 2011 de très hauts niveaux, le groupe a poursuivi son développement, grâce à :

- son leadership européen, pour préserver un bon volume d'activité récurrent,
- ses positions sur les destinations de tourisme d'affaires les plus attractives, comme le Brésil, la Turquie, l'Afrique, le Moyen-Orient et la Chine,
- un carton plein réalisé auprès des plus grands événements mondiaux : le groupe a su répondre aux enjeux des donneurs d'ordre de tous les grands événements du semestre, en tant qu'organisateur et/ou équipementier de la Coupe d'Afrique des Nations de Football, le Championnat d'Europe de Football UEFA 2012 et les Jeux Olympiques de Londres.

Les activités « Live » et « Venues » ont donné pleine satisfaction avec des taux de croissance organique respectifs de +21,6 et 14,5%. L'activité « Exhibitions » est ressortie en baisse anticipée et maîtrisée liée à la biennialité du SIRHA et à la cession d'actifs Salons (-6,7M€).

EXCELLENTE DYNAMIQUE DE RÉSULTATS

La rentabilité générale du groupe s'est nettement améliorée au 1er semestre 2012. Le Résultat opérationnel semestriel consolidé est ressorti à 30,2M€, faisant ressortir une marge opérationnelle de 6,9%. Si l'on tient compte de la plus-value de cession d'actifs Salons de 3,5M€ réalisée au 1er semestre 2011, le Résultat opérationnel ressort ainsi en hausse de +19,4%, le Résultat net part du groupe de +52,6%.

GL events Live a vu son Résultat opérationnel multiplié par 3 à 15,4M€, à travers une présence sur tous les grands événements mondiaux, accompagnée d'une bonne gestion de projets. Le groupe a investi 40M€ dans cette activité, notamment à travers des structures et tribunes pour les JO de Londres.

Le groupe a enregistré de bonnes performances sur ses Salons propriétaires grâce à sa stratégie de duplication vers les puissances émergentes (Brésil, Golfe, Russie, Chine) ; la baisse d'activité (-19,4%) et de Résultat Opérationnel de GL events Exhibitions n'étant liée qu'aux effets de biennialité et de plus-value évoqués précédemment.

GL events Venues a enregistré un bon niveau de croissance (+12,6%) et une progression de sa rentabilité opérationnelle (+13,4%). La marge opérationnelle s'est élevée à 7,4%, les espaces parisiens du groupe n'ayant pas encore atteint les niveaux de rentabilité de vitesse de croisière, et les sites de Budapest et italiens ayant pesé.

Avec une baisse du Résultat Financier à -4,4M€ et des Intérêts Minoritaires de -1,0 M€, le Résultat Net part du groupe s'est élevé à 17,1M€.

La Capacité d'Autofinancement s'est élevée à 50,7M€. La ressource en fonds de roulement qui s'établit à 80,3M€ au 30 juin 2012 (64,9M€ au 31.12.11).

Le résultat net a porté le montant des capitaux propres à 346,3M€. 40M€ ont été investis par le groupe en matériels locatifs au semestre, principalement pour les JO de Londres, et financés en partie par de la Dette Financière Nette, en hausse de 20M€ à 260,7M€. Le gearing au 30 juin ressort à 0,75 mais reste sous contrôle.

Éléments du compte de résultat consolidé, M€	S1 11	S1 11	S1 12	S1 12/11
		Hors +value		Hors +value
Chiffre d'affaires	383,9	383,9	435,0	+13,3%
Résultat opérationnel	28,8	25,3	30,2	+19,4%
<i>Marge opérationnelle, en % du CA</i>	7,5%	6,6%	6,9%	+0,3 pt
Résultat financier	(5,5)	(5,5)	(4,4)	
Résultat avant IS	23,3	19,8	25,8	+30,3%
IS	(6,7)	(5,9)	(8,0)	
RN des sociétés intégrées	16,6	13,9	17,8	+28,1%
Mises en équivalence	0,2	0,3	0,2	
RN consolidé	16,9	14,2	18,1	+27,5%
Intérêts minoritaires	(3,0)	(3,0)	(1,0)	
RN part du groupe	13,9	11,2	17,1	+52,6%

LE GROUPE COMPTE ACCELERER FORTEMENT AU BRÉSIL

Le développement économique du Brésil, associé à un programme inédit de très grands événements d'ici 2016 (Journées Mondiales de la Jeunesse de Rio 2013, Coupe des Confédérations 2013 et Coupe du Monde de Football FIFA 2014, Jeux Olympiques de Rio 2016) en font une destination exceptionnelle pour le tourisme d'affaires. Fort d'une présence réussie au Brésil depuis 2006 dans ses 3 métiers, GL events dispose de tous les atouts pour y poursuivre un développement rapide, solide et pérenne.

STRATÉGIE & PERSPECTIVES

Au cours du 2nd semestre 2012, GL events :

- accueillera le salon Pollutec, la foire de Metz, le Congrès de la Mutualité Française à Nice, ou encore le Oil and Gas à Rio de Janeiro,
- organisera les salons Première Vision Paris et Shanghai, CFIA Casablanca, Casa Su Misura Padoue, et Equita Lyon, Omnivore World Tour Istanbul et Sydney, Piscine Lyon,
- équipera City Events à Lausanne.

Les performances commerciales du 1er semestre et le carnet de commandes du 2nd conduisent le groupe à relever son objectif de chiffre d'affaires à 820M€.

Au-delà de l'exercice 2012, le groupe entend capitaliser sur son statut d'acteur majeur en Europe pour maîtriser ses coûts et sa rentabilité, et accélérer au grand international, sur des bases très solides, principalement dans les « puissances émergentes » que sont le Brésil, la Turquie, l'Afrique, les pays du Golfe, la Russie et la Chine, qui présentent un potentiel remarquable pour le tourisme d'affaires et qui accueilleront dans les années à venir les plus grands événements mondiaux.



ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2011

21 SEPTEMBRE 2012 : GL EVENTS PROPOSE UNE AUGMENTATION DE CAPITAL POUR ACCELERER SON DEVELOPPEMENT DANS LES PUISSANCES EMERGENTES DE L'EVENTEMENTIEL MONDIAL

LA SOFINA ENTRERA AU CAPITAL DE GL EVENTS ET DE SA HOLDING POLYGONE

CONTRATS MAJEURS AU BRESIL : PLUS DE 100MR\$ (40 M€) DE CHIFFRE D'AFFAIRES SIGNES POUR 2013-2014

GL EVENTS PROPOSE UNE AUGMENTATION DE CAPITAL POUR ACCELERER SON DEVELOPPEMENT DANS LES PUISSANCES EMERGENTES DE L'EVENTEMENTIEL MONDIAL

ELEMENTS CLEFS DE L'OPERATION

Le groupe GL events a décidé de proposer à ses actionnaires un projet de renforcement de ses fonds propres de l'ordre de 72 M€ à travers deux augmentations de capital successives : la première sera réservée à la Sofina, à concurrence de 28,5 M€ ; la seconde sera effectuée avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, à concurrence d'un montant maximum de 43,4 M€. La Sofina et Polygone SA souscriront à cette seconde opération à hauteur de leurs droits préférentiels de souscription respectifs.

Dans le cadre de cette opération, GL events, premier groupe international intégré des métiers de l'événement, et la Sofina, société de portefeuille belge cotée à la bourse de Bruxelles accompagnatrice traditionnelle d'entrepreneurs et de gestionnaires familiaux de sociétés en croissance (www.sofina.be), ont signé ce jour un protocole d'investissement organisant les conditions d'une prise de participation minoritaire de la Sofina au sein du capital de GL events.

La Sofina prendra également une participation minoritaire au sein de Polygone SA, holding de contrôle de GL events, au travers, outre l'acquisition d'un bloc de l'ordre de 4% d'actions Polygone auprès des fondateurs, d'une augmentation de capital réservée et de la souscription d'obligations remboursables au plus tard en 2017 en actions GL events existantes (ORA) pour un montant total de 23 M€. Les fonds ainsi levés seront utilisés par Polygone SA à l'effet de souscrire à l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription de GL events à concurrence de ses droits préférentiels de souscription.

Le projet d'augmentation de capital réservée de GL events ainsi que l'émission des ORA par Polygone SA seront prochainement soumis aux actionnaires réunis en Assemblée Générale Extraordinaire. L'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription sera décidée par le Conseil d'administration de GL events dans le cadre de la délégation de compétence consentie par l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 27 avril 2012. Cette dernière opération d'augmentation de capital fera l'objet d'un prospectus qui sera soumis au visa de l'Autorité des Marchés Financiers et sera diffusé conformément à la réglementation applicable.

La réalisation de l'ensemble de ces opérations, prévue pour intervenir courant du mois de novembre, est subordonnée à l'octroi par l'Autorité des Marchés Financiers de la dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique visant GL events, sans que celle-ci n'ait fait l'objet d'un recours, ainsi qu'à l'obtention des autorisations nécessaires des organes sociaux de Polygone SA et de GL events et du visa de l'Autorité des Marchés Financiers sur le prospectus relatif aux augmentations de capital de GL events.

L'ensemble de ces opérations conduira la Sofina à détenir immédiatement après leur réalisation environ 8,7%¹ du capital de GL events et environ 8,4% dans Polygone SA. L'entrée de la Sofina dans le capital de GL events et de Polygone SA se traduira par la conclusion d'un pacte d'actionnaires, qui résultera en une mise en concert de la Sofina avec Messieurs Olivier GINON, Olivier ROUX et Polygone SA.

L'EMERGENCE DE NOUVELLES PUISSANCES SUR LA SCENE EVENEMENTIELLE MONDIALE

Conformément à sa stratégie, le groupe GL events entend capitaliser sur son statut d'acteur majeur en Europe pour maîtriser ses coûts et sa rentabilité, en saisissant des opportunités de développement en particulier dans la gestion d'espaces événementiels. Il entend aujourd'hui accélérer son développement au Grand International, en constituant des bases solides dans les « puissances émergentes » que sont le Brésil, la Russie, la Chine, certains pays d'Afrique et du Moyen-Orient, avec la Turquie en priorité.

¹ Donnée indicative établie sur la base du cours de bourse de GL events au 31 août 2012 en prenant comme hypothèse le maintien de ce cours.

Ces « puissances émergentes » totalisent un PIB comparable à ceux de l'Union Européenne et des Etats-Unis, et seront hôtes de nombreuses grandes manifestations sportives des 10 prochaines années. Avec leur dynamisme économique et l'amélioration de leurs infrastructures, elles devraient enregistrer un développement exceptionnel de leurs marchés événementiels et de leur tourisme d'affaires.

Fort d'une expérience à succès sur nombre de ces destinations, de l'expertise de ses équipes et de la qualité de ses actifs, GL events dispose des atouts pour y poursuivre un développement rapide, solide et pérenne.

En Turquie, le groupe étudie de grands projets de concessions d'espaces événementiels, et entend accélérer son déploiement dans un pays au potentiel considérable, sur la base de premiers développements réussis en 2011 avec l'acquisition de Serenas, leader de l'organisation de congrès en Turquie, et la prise de concession du Centre de Congrès et d'Expositions d'Ankara.

Le groupe mène, en parallèle, un certain nombre de négociations dans le cadre d'appels d'offre pour des projets événementiels importants en Afrique, dans les pays du Golfe Persique, en Russie et en Chine.

UNE ADEQUATION ENTRE RESSOURCES FINANCIERES LONGUES ET ACTIFS LONGS

Ces projets présentent de multiples intérêts pour le groupe. Ils doivent permettre d'accélérer la croissance du groupe, d'améliorer ses niveaux de marge et d'accélérer la rotation de ses actifs. Pour réaliser ces projets et capter cette croissance future, le groupe chiffre à 150 M€ l'enveloppe d'investissements de développement à mobiliser d'ici 2016, principalement dans des « actifs longs » complétés par des acquisitions d'entreprises (notamment) locales, de taille raisonnable.

Malgré un contexte économique très difficile en Hongrie et en Italie, les comptes consolidés au 30 juin 2012 ont fait ressortir une amélioration substantielle de la rentabilité et de la production de cash-flow du groupe, alimentée par une vive croissance et une bonne gestion de la structure de coûts. Avec un gearing de 0,75 pour des capitaux propres de 346,3 M€, le groupe dispose d'une structure financière solide face à des actifs de qualité.

Le groupe souhaite aujourd'hui trouver le bon équilibre entre autofinancement, à travers une génération de cash-flow significative sur la période 2012-2016, et le besoin de consolider les capitaux propres pour pouvoir saisir les opportunités, et se positionner pour 2013-2016, dans un calendrier d'événements assez exceptionnel. Les deux opérations d'augmentation de capital projetées visent à atteindre cet équilibre.

CONTRATS MAJEURS AU BRESIL PLUS DE 100MR\$ (40 M€) DE CHIFFRES D'AFFAIRES SIGNES POUR 2013-2014 DE NOMBREUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT DE GRANDE QUALITE

Désireux de se concentrer sur les destinations de l'événementiel mondial les plus attractives et les plus sûres, GL events a positionné le Brésil parmi ses priorités.

Dans ce but, et en vue de la Coupe du Monde de Football 2014 (précédée de la coupe des confédérations 2013) et des Jeux Olympiques de Rio 2016 (précédés des test events en 2015), le groupe va procéder à des aménagements importants du Parc d'Expositions Riocentro, qui sera au centre de ces 2 événements majeurs.

Le groupe a ainsi signé avec la Mairie de Rio de Janeiro un accord cadre qui prévoit les principaux éléments suivants :

- L'accueil pendant 30 mois du Comité d'organisation de la coupe du monde au sein du Rio Centro. A cette occasion et dans l'attente de la finition complète des travaux en cours de réalisation, ces bureaux sont partiellement installés dans une structure temporaire développée par le groupe qui présente ainsi une vitrine des savoir faire de GL events au Brésil,
- L'hébergement de l'International Broadcast Center au Rio Centro : différents hall vont ainsi être aménagés ;
- 20.000m² de surfaces commerciales liées à l'activité du parc des expositions rendus commercialisables ;
- La construction d'un hôtel de 306 chambres sous la marque Mercure. Dans un contexte local de forte pénurie de chambres d'hôtel, ce projet aura deux objectifs, le 1er de renforcer la visibilité et la capacité du palais des congrès intégré au Rio Centro, le 2ème d'accompagner les grands événements à venir et au-delà le développement économique de Rio de Janeiro en général et de la zone d'activité en très fort développement de Barra di Tijuca.



ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2011

Pour la période 2013-2014, ces contrats devraient représenter un chiffre d'affaires supérieur à 100 millions de réals brésiliens (MR\$) soit 40 M€.

Le groupe répondra à un certain nombre d'appels d'offre pour la construction et l'installation de structures temporaires (gradins, tribunes et tentes) en vue de ces événements et des Journées Mondiales de la Jeunesse de Rio 2013.

GL events qui a réalisé un chiffre d'affaires supérieur à 50M€ au Brésil en 2011 devrait enregistrer dans ce pays une progression supérieure à 30% en 2012 et ainsi atteindre plus de 65M€ de volume d'activité.

OPERATION DE CROISSANCE EXTERNE

GL events a signé un protocole d'accord sous condition suspensive de due diligence en vue d'acquérir une société d'aménagements temporaires sur l'ensemble du Brésil. Cette entreprise qui réalise un chiffre d'affaires d'environ 50MR\$ (20 M€) a déjà travaillé avec le groupe de façon très professionnelle lors du récent sommet RIO + 20.

Olivier GINON, Président-directeur général de GL events, commente : « *Nous proposons aujourd'hui à nos actionnaires une opération résolument positive, dédiée à financer des projets de développement de grande qualité. Les marchés événementiels à conquérir sur ces puissances émergentes sont particulièrement prometteurs. GL events, par sa présence locale déjà affirmée, par sa capacité à répondre aux enjeux des plus grands donneurs d'ordre, est particulièrement bien positionné pour en tirer parti, et poursuivre ainsi sa forte croissance rentable et créatrice de valeur. Et nous nous réjouissons qu'un investisseur comme la Sofina partage et accompagne cette ambition légitime.* »

16 OCTOBRE 2012 : CHIFFRE D'AFFAIRES 9 MOIS 2012 : 596,4M€

**POURSUIITE DU DEVELOPPEMENT SOLIDE, EN PHASE AVEC LES OBJECTIFS :
+8,4% DE CROISSANCE DONT +6,8% ORGANIQUE
LEGER REcul (-2,9%) AU 3EME TRIMESTRE EN RAISON DU CALENDRIER**

DYNAMIQUE DE CROISSANCE AU LONG COURS

Au 30 septembre 2012, le groupe a enregistré un chiffre d'affaires de 596,4 M€ en progression de 8,4% dont 6,8% organique¹ avec 53% à l'international. La légère baisse d'activité du 3ème trimestre est principalement due au caractère biennal du Salon du Livre de Rio (Biental del Libro - 13M€ de CA), qui se tient, comme le Sirha, les années impaires.

Au cours du 3ème trimestre, GL events a :

- accueilli d'importantes conférences et forums médicaux, notamment le Forum des Neurosciences et le Congrès d'Ophtalmologie à Barcelone, le Congrès de Neurochirurgie et le Congrès International de Biologie Cellulaire à Rio de Janeiro,
- organisé ou accueilli les salons Première Vision à Paris, Moscou et New York, Tradexpo, Rio Oil & Gas, Interseg à Sao Paulo, la nouvelle édition du CFIA à Casablanca au Maroc, l'Omnivore World Tour New York, Montréal et Sao Paulo,
- équipé le Grand Prix de Formule 1 de Silverstone en Angleterre, la Foire Internationale de Santa EXPOCRUZ en Bolivie, de nombreux festivals de musique en Angleterre et au Brésil.

Le groupe a ainsi poursuivi son développement grâce à :

- son leadership européen, pour préserver un bon volume d'activité récurrent,
- ses positions sur les destinations de tourisme d'affaires les plus attractives, comme le Brésil, la Turquie, l'Afrique, le Moyen-Orient et la Chine,
- un carton plein réalisé auprès des plus grands événements mondiaux : Sommet Rio+20, Coupe d'Afrique des Nations de Football, Championnat d'Europe de Football UEFA 2012 et Jeux Olympiques de Londres.

¹ A périmètre et change constants

ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2011

CA CONSOLIDE (M€)	2010	2011	2012	var %	var % organique
CA T1	190,9	224,2	231,6	+3,3%	+3,8%
CA T2	165,9	159,6	203,4	+27,4%	+21,7%
CA T3	150,7	166,1	161,4	-2,9%	-3,9%
TOTAL 9 MOIS	507,5	550,0	596,4	+8,4%	+6,8%

VOLUMES D'ACTIVITE ET FAITS MARQUANTS PAR ZONES GEOGRAPHIQUES

Conformément aux ambitions stratégiques du groupe notamment au Brésil, en Turquie et sur le continent africain, **les activités au Grand International** sont ressorties en vive croissance, de +44% à plus de 120 M€.

Les activités en Europe, ont enregistré une progression de 2%, avec un fort dynamisme en Angleterre et en Espagne, des activités italiennes stables, des activités hongroises en recul de 4 M€ (-33%). La programmation événementielle pour 2013 est mieux orientée sur ces deux pays mais le Groupe reste vigilant et a mis en place des plans d'économie de frais généraux et de coûts directs afin d'abaisser les points morts des entités opérationnelles.

VOLUMES D'ACTIVITE ET FAITS MARQUANTS PAR METIER

GL events Live a enregistré un chiffre d'affaires 9 mois de 320,0 M€ (87,2M€ sur le 3ème trimestre), en croissance organique de +13,5%, avec notamment les contrats d'équipement des grands événements sportifs comme les Jeux Olympiques de Londres. L'acquisition de l'organisateur de congrès leader en Turquie Serenas, a également alimenté la croissance, qui est au total ressortie à 19,9%.

La baisse du chiffre d'affaires 9 mois de **GL events Exhibitions**, de 17,4% en organique (après une hausse de +72,2% entre 2010 et 2011) a été principalement liée au caractère biennal de Salons majeurs pour le groupe que sont le SIRHA et le Salon du Livre de Rio. La performance des autres salons est bien orientée sur les salons professionnels et moins dynamique sur les salons grands publics. Au 30 septembre, **GL events Exhibitions** a réalisé un chiffre d'affaires de 107M€ (30,6M€ sur le 3ème trimestre)

GL events Venues a enregistré un chiffre d'affaires de 169,4 M€ (43,6M€ au 3ème trimestre), en croissance organique de 15,4%, avec pour faits marquants la réouverture du Palais de la Mutualité, la prise de concession du Palais des Congrès d'Ankara, et la bonne performance du site de Barcelone, très attractif auprès d'une clientèle corporate anglo-saxonne.

CA CONSOLIDE (M€)	9 mois 2010	9 mois 2011	9 mois 2012	Var. 9 mois 12/11	Var. organique 9 mois 12/11
Consolidé	507,5	550,0	596,4	+8,4%	+6,8%
GL events Live	291,1	266,8	320,0	+19,9%	+13,5%
GL events Exhibitions	78,0	134,2	107,0	-20,3%	-17,4%
GL events Venues	138,5	149,0	169,4	+13,7%	+15,4%

A la clôture du 3ème trimestre, la saisonnalité des grands salons et événements, la convention de paiement des contrats des Jeux Olympiques de Londres (fournisseurs et clients) et les investissements mobilisés à Rio sur les premiers chantiers d'aménagements du Riocentro et de l'hôtel, ont anormalement pesé sur la Dette Financière Nette du groupe, qui s'établit à 317 M€.

Au 4ème trimestre, le règlement du contrat des Jeux Olympiques intervenu au début du mois d'octobre, et la forte activité commerciale constitutive d'une Ressource en Fonds de Roulement impactera favorablement la structure



ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2011

financière, et permet d'anticiper un retour à un niveau plus normatif au 31 décembre 2012, avant prise en compte des effets du projet d'augmentation de capital.

PERSPECTIVES

Au cours du 4ème trimestre, **GL events Live** sera présent à Dubaï, dans l'organisation de l'International Jewellery Show et des Championnats du Monde de Parachutisme, à Lyon dans le cadre de la nouvelle édition de la Fête des Lumières.

GL events Exhibitions organisera l'édition de Shanghai de Première Vision, l'événement sur le football Footecon à Rio, et le MotorShow de Bologne, la nouvelle édition du Salon Piscine, City Events à Lausanne et les éditions de San Francisco, Istanbul et Sydney de l'Omnivore World Tour.

GL events Venues accueillera entre autres le Brasil Trade Summit à Rio de Janeiro, le Salon Pollutec à Lyon, le Forum Mondial MOVIL sur la téléphonie à Barcelone, ainsi que de nombreux concerts de fin d'année, notamment à Rio, à l'image de celui donné par le DJ vedette David Guetta.

L'engagement de long terme et le leadership du groupe dans le domaine équestre sera également réaffirmé à travers l'organisation, l'accueil et l'aménagement d'Equita Lyon à Eurexpo, dont les équipes ont par ailleurs contribué à l'attribution des finales de coupe du monde au 1er semestre 2014.

Les bonnes performances commerciales à ce jour et le carnet de commandes confortent ainsi le groupe dans sa capacité à poursuivre sa croissance équilibrée et rentable en 2012. GL events confirme donc ses objectifs de réaliser un chiffre d'affaires en croissance supérieure à 5%.

2. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES

en M€	2011	2010	2009	S1 2012	S1 2011
Chiffre d'affaires	782,7	727,2	581,4	435,0	383,9
Résultat opérationnel	35,4	48,8	45,5	30,2	28,8
Résultat financier	-6,7	-7,2	-11,9	-4,4	-5,5
RNPG	14,8	26,4	25,2	17,1	13,9
Actifs incorporels (yc Ecart d'acquisition)	461,0	460,4	427,3	478,6	454,9
Actifs corporels et financiers	117,2	111,5	102,2	119,3	133,6
Matériels locatifs	68,4	60,6	51,8	108,3	60,6
Disponibilités et VMP	201,5	121,0	149,3	136,1	138,7
Capitaux propres	338,8	353,1	330,0	346,3	341,2
Dettes financières	431,3	306,2	336,0	396,8	380,1
Provisions risques et charges (hors indemnités de fin de carrière)	20,7	2,7	3,7	25,4	5,7

Note : l'année 2011 a été marquée par la comptabilisation d'une provision exceptionnelle de 16,3M€ sur le contrat des Jeux du Commonwealth 2010 et par 3,5M€ de plus-value de cession enregistré au premier semestre 2011 qui rendent difficile la lecture comparative des deux exercices.

3. FACTEURS DE RISQUE

La Société a procédé à une revue de ses risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats. Les risques auxquels la Société doit faire face sont présentés au paragraphe I-I du rapport de gestion relatif à l'exercice 2011 figurant en pages 34 à 38 du Document de Référence. Depuis le dépôt du Document de Référence, les facteurs de risque figurant ci-dessous ont fait l'objet d'une évolution et font l'objet d'une actualisation. Les données chiffrées présentées ci-après sont arrêtées au 30 juin 2012.

Risque de change

GL events réalise la plus grande partie de ses achats en France ou dans les pays de la zone Euro, et n'est à ce titre soumis à aucun risque de change sur l'essentiel de son activité.

Concernant les affaires internationales majeures, une attention spécifique est portée au risque de change, et des couvertures de change sont prises au cas par cas.

Il n'existe pas de flux régulier d'affaires avec les filiales étrangères susceptible d'exposer le Groupe de façon structurelle. Les charges engagées par les filiales étrangères sont des charges locales réglées principalement dans la même devise que la devise de règlement du client.

Les parcs de matériels locatifs qui composent les dotations en équipement des filiales étrangères sont des biens durables (structures, tribunes, murs d'image, mobilier, ...). GL events dispose toujours de la possibilité de les transférer à une autre structure sans que leur valeur intrinsèque ne baisse du fait de la fluctuation des devises.

Toutefois, compte tenu de l'évolution du Groupe à l'international, les actifs et dettes détenus en devises étrangères sont en augmentation et sont susceptibles d'engendrer des écarts de conversion plus importants.

Les actifs en devises (correspondant au total des bilans actif des filiales étrangères déduction faite des titres de participation qu'elles détiennent sur des sociétés consolidées, augmenté des placements en devises des sociétés françaises) et les passifs en devises (correspondant aux dettes financières et d'exploitation des filiales étrangères) sont valorisés en milliers d'euros dans le tableau ci-dessous.

Devises exprimées (en milliers d'euros)	US\$	GBP	TRY	Forint Hongrois	HK\$	Yuan	ZAR	Roupie Indienne	Real	Dharam EAU	Autres devises
Bilan											
. Actifs en devises	47 782	83 176	25 762	54 383	5 639	3 127	21 353	16 158	78 432	24 862	2 331
. Passifs en devises	(29 830)	(53 174)	(13 391)	(3 121)	(2 343)	(541)	(8 623)	(14 243)	(41 074)	(23 206)	(1 376)
Positions avant gestion	17 952	30 002	12 371	51 262	3 296	2 586	12 730	1 915	37 358	1 656	955
Hors bilan											
Positions après gestion	17 952	30 002	12 371	51 262	3 296	2 586	12 730	1 915	37 358	1 656	955

Risque de taux, crédit

La gestion des risques relatifs aux activités de trésorerie et de taux de change obéit à des règles strictes définies par la Direction du Groupe qui prévoient la centralisation systématique par la Direction Financière des liquidités, des positions et de la gestion des instruments financiers. La gestion s'organise autour d'un service trésorerie qui assure la surveillance quotidienne des limites, des positions et effectue la validation des résultats.

La majeure partie de l'endettement est indexée sur les taux à trois mois. De façon ponctuelle des couvertures peuvent être souscrites à hauteur de tout ou partie des dettes financières variables. Compte tenu du volume de la dette, des anticipations de marché, des ajustements de juste valeur enregistrés au 30 juin 2012 et des montants déjà couverts, le risque résiduel est jugé faible.

L'endettement moyen net financier à taux variable est présenté dans le tableau ci-dessous :

Caractéristiques des titres émis ou des emprunts contractés	Taux fixes ou taux variables	Montant global des lignes : endettement brut moyen 30.06.12-30.06.13 (en K€)	Echéances	Existence de couverture
- Emprunt moyen terme indexés sur Euribor 3 mois	Taux variable	302 463	2012 à 2025	Partielle
- Autres emprunts moyen terme	Taux fixe	4 537	2012 à 2016	Non
- Emprunts en crédit-bail indexés sur Euribor 3 mois	Taux variable	2 074	2012 à 2018	Non
- Autres emprunts en crédit-bail	Taux fixe	10 845	2012 à 2018	Non
- Autres dettes financières	Taux variable	2 357	2012 à 2013	Non
- Concours bancaires	Taux variable	23 705	2012	Oui
Total		345 981		

Dans l'hypothèse d'une augmentation du taux de référence (Euribor 3 mois) de 1%, seule la partie non couverte de la dette financière à long terme et moyen terme serait impactée.

Le risque de taux sur les concours bancaires est quant à lui couvert par l'application de la fusion en échelle d'intérêts des comptes bancaires qui permet de compenser les découverts par les disponibilités.

Les instruments de couverture mis en place sont efficaces sur la période considérée.

Ainsi, une augmentation de 1% des taux d'intérêts aurait engendré au 30 juin 2012, sur une période de 12 mois glissants, compte tenu des couvertures de taux existantes et de l'augmentation corrélative du rendement des placements, une augmentation de la charge financière nette de 2 millions d'euros.

Risque sur covenants bancaires

95% des emprunts à moyen et long terme souscrits par le Groupe sont soumis au respect de covenants.

Les ratios du contrat d'emprunt à moyen terme Club Deal à respecter, qui représente à lui seul 36% des emprunts à moyen et long terme du Groupe soumis à covenants, sont :

- *Gearing* (endettement net / capitaux propres) \leq 120%
- *Leverage* (endettement net / excédent brut d'exploitation¹) \leq 3,0

Dans le cadre des nouveaux contrats d'emprunts négociés en 2011, GL events doit respecter un *leverage* allant jusqu'à 3,5.

Néanmoins, les clauses de défaut croisé des contrats d'emprunts imposent à GL events de respecter un ratio de *leverage* de 3,0 jusqu'au terme du contrat Club Deal en décembre 2015.

Au 30 juin 2012, le Groupe respecte l'ensemble de ses covenants bancaires.

Risque de liquidité

Le Groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir. En plus des financements à moyen et long terme et des contrats de locations financement, le Groupe a négocié, par le biais de ses différentes entités, des concours bancaires à court terme. Au 30 juin 2012, ces concours sont utilisés à hauteur de 24 millions d'euros (voir la note 4.11 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels résumés figurant en page 20 de la présente Actualisation).

¹ Excédent brut d'exploitation = Résultat avant impôt +/- Autres produits et charges financières - Coût de l'endettement net + Dotations aux amortissements et provisions - Reprise de provisions



ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2011

Par ailleurs, l'activité du Groupe génère, au 30 juin 2012, une ressource en fonds de roulement de 80,3 millions d'euros. Le risque de liquidité est non significatif.

Risque Pays

- **Inde**

En Inde, le Comité d'Organisation et l'Autorité de Développement de Dehli ont suspendu les paiements envers leurs fournisseurs dans le cadre des Jeux du Commonwealth qui se sont déroulés en 2010 à Dehli, en ce compris envers GL Litmus Events, société de droit indien détenue à 70% par la Société, qui doit encore recouvrer un total de 16,3 millions d'euros auprès de ces deux administrations. En conséquence, GL Litmus Events a initié une procédure d'arbitrage locale telle que prévue par les contrats conclus avec ces administrations aux fins du paiement de ses prestations. Une provision de 16,3 millions d'euros, correspondant aux sommes restant à recouvrer par GL Litmus Events, a été passée dans les comptes clos au 31 décembre 2011.

GL Litmus Events a par ailleurs plusieurs procédures de contrôle et de réclamation fiscales en cours, diligentées par les administrations indiennes.

Compte tenu de ce contexte difficile, le Groupe n'a pas l'intention de participer à d'autres projets en Inde dans un avenir proche.

S'agissant d'un risque lié à la situation spécifique de l'Inde, ces événements n'appellent pas de modification des termes de la documentation contractuelle du Groupe.

- **Italie et Hongrie**

Comme a déjà pu le relever le Groupe, l'activité en Italie est source de difficultés, rencontrées notamment dans le secteur de l'automobile, liées aux fortes restructurations économiques et fiscales mises en place. Toutefois, les analystes économiques ont tendance à penser que les mesures draconiennes prises par le gouvernement italien sont susceptibles de favoriser une sortie de crise avant d'autres pays européens.

Concernant la Hongrie, l'économie de ce pays paraît devoir prendre plus de temps pour se redresser. Les équipes commerciales du Groupe sont très présentes sur la captation de manifestations et congrès internationaux ; l'exercice 2013 devrait à ce titre marquer un redressement du chiffre d'affaires réalisé en Hongrie.

Dans ces deux pays, le Groupe a mis en place un plan d'économie de frais généraux et des coûts directs afin d'abaisser les points morts des entités opérationnelles concernées.

Le Groupe restera néanmoins vigilant concernant ces pays ; les unités génératrices de trésorerie concernées pourraient, si le redressement ne se confirme pas, être impactées par des prévisions d'activité à moyen terme dégradées de façon durable conduisant éventuellement à enregistrer les provisions qui s'avèreraient nécessaires.

Risque juridique et fiscal

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe est engagé dans un certain nombre de contentieux et litiges. Bien que l'issue finale de ces procédures ne puisse être présumée avec certitude, les charges pouvant en découler font au cas par cas l'objet de provisions pour risques et charges (note 4.10 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels résumés figurant en page 19 de la présente Actualisation).

En particulier, outre les procédures mentionnées dans la section « Risques Pays » relatives à GL Litmus Events, la concession du centre RioCentro situé à Rio de Janeiro fait l'objet d'un recours de la part d'un particulier. Ce recours vise principalement à l'annulation du contrat de concession, sur le fondement principal allégué d'une privatisation prétendument illégale de la société d'économie mixte qui gérait le RioCentro avant GL events. La procédure est pendante, en attente de jugement. Il est d'ailleurs notable que la procédure de référé qui avait été intentée aux fins de la suspension de la concession pendant le déroulé de la procédure au fond a été rejetée par la juridiction compétente. Il semble que les recours intentés contre l'octroi de concessions soient fréquents au Brésil et, sur le fondement des opinions exprimées par ses avocats locaux et la position des autorités publiques brésiliennes, le Groupe estime très improbable que cette procédure prospère ; aucune provision n'a été enregistrée dans les comptes de la Société.



ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2011

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

4. INVESTISSEMENTS

Le matériel locatif est le principal actif corporel du Groupe et représente 108,3 millions d'euros au 30 juin 2012, figurant essentiellement à l'actif de GL events Live. Ces matériels sont par nature destinés à être loués temporairement en France ou à l'étranger sur l'ensemble des sites d'expositions et d'événements au gré des manifestations et ne peuvent donc pas être rattachés à un secteur géographique précis.

Les engagements d'investissements immobiliers sur les sites d'exposition sont décrits à la note 6 de l'annexe comptes consolidés semestriels résumés figurant page 22 de la présente Actualisation.

Ces investissements concernent à 82% GL events Live (actifs locatifs dédiés à certains clients ou renouvellement du parc et structures pour la location longue durée) et à 18% GL events Venues (maintenance des agencements et installations des parcs et palais gérés).

Depuis le 30 juin 2012, le Groupe a engagé de premières dépenses d'investissement dans le cadre de la préparation des opérations prévues par l'accord-cadre signé avec la mairie de Rio de Janeiro mentionné aux paragraphes 1 et 10.1 de la présente Actualisation, tels que des frais d'étude pour la construction de l'hôtel Mercure et la réalisation de travaux de rénovation du Rio Centro aux fins de l'hébergement des bureaux du Comité d'Organisation de la Coupe du Monde et de l'*International Broadcast Center*.

5. INFORMATION SUR LES PARTIES LIEES

Les transactions avec des parties liées intervenues au cours du premier semestre 2012 sont décrites à la note 8 aux comptes consolidés semestriels résumés figurant en page 23 de la présente Actualisation.

La prestation de direction générale figurant dans le tableau de la note 8 aux comptes consolidés semestriels résumés comprend les rémunérations de Messieurs GINON et ROUX, les charges patronales associées et les frais de déplacement liés à leurs missions. Cette prestation est reconduite tacitement chaque année et soumise annuellement à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire dans le cadre des conventions réglementées.

Les loyers figurant dans le tableau de la note 8 aux comptes consolidés semestriels résumés concernent 13 sites opérationnels, dont les parcs des expositions de Turin et Budapest que Foncière Polygone a acquis auprès de GL events en 2009. Le montant de ces loyers a été déterminé sur la base des conditions de marché, en tenant compte des rendements locatifs ou du prix au mètre carré pratiqué pour des biens comparables. Le montant des dépôts de garantie correspond à un an de loyer.

Enfin, le 20 septembre 2012, un protocole d'investissement a été conclu entre la Société, Messieurs Olivier GINON et Olivier ROUX (respectivement président-directeur général et directeur général délégué de la Société), la société Les Oliviers (une société détenue majoritairement par Monsieur Olivier Roux), Polygone SA et Sofina (pour un résumé des principales stipulations de cet accord, se reporter au paragraphe 10.2.1 de la présente Actualisation).

6. ORGANIGRAMME

Les informations relatives aux filiales consolidées françaises et étrangères de GL events et aux entrées et sorties de périmètre au cours du premier semestre 2012 figurent en note 2 aux comptes consolidés semestriels résumés se trouvant en pages 11 à 13 de la présente Actualisation. Il n'y a pas eu d'évolution de périmètre entre le 30 juin 2012 et la date de dépôt de la présente Actualisation.

7. PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS

L'actualisation des informations relatives aux propriétés immobilières, usines et équipements de la Société figure à la note 6.4 aux comptes consolidés semestriels résumés figurant en page 22 de la présente Actualisation.

8. TRESORERIE ET CAPITAUX

La capacité d'autofinancement s'élève à 50,7 millions d'euros au 30 juin 2012. La ressource en fonds de roulement s'établit à 80,3 millions d'euros au 30 juin 2012 (contre 64,9 millions d'euros au 30 juin 2011).

Le résultat net a porté le montant des capitaux propres à 346,3 millions d'euros au 30 juin 2012. 40 millions d'euros ont été investis par le Groupe en matériels locatifs au premier semestre 2012, principalement pour les Jeux Olympiques de Londres et ont été financés en partie par de la dette financière, la dette financière nette s'élevant à 260,7 millions d'euros au 30 juin 2012.

Le *gearing* (endettement net / capitaux propres) au 30 juin 2012 ressort à 0,75 mais reste sous contrôle.

9. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES

Depuis le 30 juin 2012, la Société a :

- accueilli d'importantes conférences et forums médicaux, notamment le Forum des Neurosciences et le Congrès d'Ophthalmologie à Barcelone, le Congrès de Neurochirurgie et le Congrès International de Biologie Cellulaire à Rio de Janeiro ;
- organisé ou accueilli les salons Première Vision à Paris, Moscou et New York, Tradexpo, Rio Oil & Gas, Interseg à Sao Paulo, la nouvelle édition du CFIA à Casablanca au Maroc, l'Omnivore World Tour New York, Montréal et Sao Paulo ; et
- équipé le Grand Prix de Formule 1 de Silverstone en Angleterre, la Foire Internationale de Santa EXPOCRUZ en Bolivie, de nombreux festivals de musique en Angleterre et au Brésil.

D'ici la fin de l'année 2012, la Société :

- sera présente à Dubaï, dans l'organisation de l'International Jewellery Show et des Championnats du Monde de Parachutisme et à Lyon dans le cadre de la nouvelle édition de la Fête des Lumières ;
- organisera l'édition de Shanghai de Première Vision, l'événement sur le football Footecon à Rio, et le MotorShow de Bologne, la nouvelle édition du Salon Piscine, City Events à Lausanne et les éditions de San Francisco, Istanbul et Sydney de l'Omnivore World Tour ;
- accueillera entre autres le Brasil Trade Summit à Rio de Janeiro, le Salon Pollutec à Lyon, le Forum Mondial MOVIL sur la téléphonie à Barcelone, ainsi que de nombreux concerts de fin d'année, notamment à Rio ; et
- accueillera Equita Lyon à Eurexpo.

Les performances commerciales du premier semestre 2012 et le carnet de commandes du second semestre 2012 ont conduit le Groupe à relever son objectif de chiffre d'affaires 2012 de 808 millions d'euros à 820 millions d'euros lors de l'annonce des résultats semestriels relatifs au premier semestre 2012. L'atteinte de cet objectif représenterait une augmentation de 4,8% du chiffre d'affaires par rapport au chiffre d'affaires réalisé en 2011, s'élevant à 782,7 millions d'euros. Cet objectif repose sur les hypothèses suivantes :

- la réalisation d'un complément de chiffre d'affaires de 14 millions d'euros résultant d'acquisitions d'entreprises, lequel serait presque totalement compensé par une baisse de chiffre d'affaires liée à la biennialité de certains événements ne se produisant pas en 2012 (notamment du SIRHA) ; et
- une croissance organique s'élevant à 37 millions d'euros sur l'exercice 2012.

A l'occasion de la publication des informations trimestrielles relatives au troisième trimestre 2012, le Groupe a précisé son objectif de réaliser un chiffre d'affaires en croissance supérieure à 5%.

Au-delà de l'exercice 2012, le Groupe entend capitaliser sur son statut d'acteur majeur en Europe pour accroître sa rentabilité, notamment en accélérant son développement au grand international en constituant des bases solides principalement dans les « puissances émergentes » que sont le Brésil, la Turquie, l'Afrique, les pays du Golfe, la Russie et la Chine, qui présentent un potentiel remarquable pour le tourisme d'affaires et qui accueilleront dans les années à venir les plus grands événements mondiaux.

Concernant la Turquie plus spécifiquement, le Groupe a pour objectif de réaliser dans ce pays en forte croissance 24 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2012 et 60 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2016.

10. EVENEMENTS RECENTS

10.1 SIGNATURE D'UN ACCORD COMMERCIAL CADRE ET D'UN PROTOCOLE D'INVESTISSEMENT AU BRÉSIL

Comme mentionnée au paragraphe 1 de la présente Actualisation, la Société a signé un protocole d'accord sous condition suspensive de *due diligence* en vue d'acquérir une société brésilienne.

Par ailleurs, le Groupe a signé avec la Mairie de Rio de Janeiro un accord cadre dont le contenu est également mentionné au paragraphe 1 de la présente Actualisation. En complément du communiqué diffusé le 21 septembre 2012, les précisions suivantes sont apportées :

- le Groupe estime que les prestations relatives à l'accueil du siège du comité d'organisation de la Coupe du Monde de Football généreront 15 millions de réais de chiffre d'affaires de septembre 2012 à décembre 2014 ;
- le Groupe estime que l'hébergement de l'International Broadcast Center au RioCentro lui permettra de réaliser au minimum 35,7 millions de réais de chiffre d'affaires sur les exercices 2013 et 2014 hors services, fluides et maintenance ; et
- la construction de l'hôtel de 306 chambres sur le site du RioCentro serait financée localement à hauteur de 80% du coût total de cette construction par la BNDES (banque brésilienne de développement).

10.2 ENTREE DE SOFINA AU CAPITAL DE LA SOCIETE ET DE POLYGONE SA

Polygone SA (société holding de GL events), Messieurs Olivier GINON et Olivier ROUX, actionnaires majoritaires de Polygone SA, la société Les Oliviers (une société détenue majoritairement par Monsieur Olivier ROUX), Sofina (société de portefeuille belge cotée à la bourse de Bruxelles) et la Société ont conclu le 20 septembre 2012 un accord, qui sera modifié par voie d'avenant le 31 octobre 2012, organisant les conditions d'une prise de participation minoritaire de Sofina au sein du capital de la Société et du capital de Polygone SA, dont les principales stipulations sont résumées au paragraphe 10.2.1 ci-après (le « **Protocole d'Investissement** »). Dans ce cadre, il est prévu qu'un pacte d'actionnaires dont les principales stipulations sont résumées au paragraphe 10.2.2 ci-après (le « **Pacte** ») soit conclu entre Messieurs Olivier GINON et Olivier ROUX, Sofina et Polygone SA à la date à laquelle l'AMF aura délivré son visa sur chacun des prospectus devant être préparés dans le cadre de ces opérations (la « **Date de Réalisation** »).

10.2.1 PROTOCOLE D'INVESTISSEMENT

ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2011

Le Protocole d'Investissement prévoit la réalisation des opérations suivantes à la Date de Réalisation :

- (i) l'acquisition par Sofina auprès de la société Les Oliviers, une société détenue majoritairement par Monsieur Olivier ROUX, de 36 501 actions Polygone SA, représentant 3,96% du capital et des droits de vote de Polygone SA, au prix unitaire de 237€ par action soit un montant total de 8 650 737€ ;
- (ii) l'émission par Polygone SA de 44 303 actions ordinaires nouvelles réservées à Sofina (les « **Actions PSA Nouvelles** ») pour un montant total de 10 499 811 euros (prime d'émission incluse), portant la participation de Sofina de 3,96% à 8,37% du capital et des droits de vote de Polygone SA, au prix de souscription unitaire de 237€ soit un prix de souscription global de 10 499 811€ pour l'intégralité des 44 303 actions ordinaires nouvelles ;
- (iii) l'émission par Polygone SA au bénéfice de Sofina de 695 603 obligations remboursables en actions existantes GL events (les « **ORA** »), assorties des modalités suivantes :
 - o les ORA seraient émises au pair à un prix de souscription unitaire de 17,97€, soit une émission d'un montant total de 12 499 985,91€ ;
 - o elles auraient une maturité de 5 ans à compter de leur émission et porteraient intérêt à un taux fixe annuel de 4,31% ;
 - o elles seraient remboursables à leur date de maturité (sous réserve des cas de remboursement anticipé) et par livraison d'une action existante GL events détenue par Polygone SA pour chaque ORA, soit une livraison totale de 695 603 actions GL events existantes détenues par Polygone SA de 4€ de valeur nominale pour l'ensemble des ORA (sous réserve des éventuels ajustements légaux ou contractuels, le cas échéant prévus dans les termes et conditions des ORA qui seront arrêtés par les organes sociaux de Polygone SA) ;
 - o dans l'hypothèse où le total des dividendes versés par Polygone SA au titre des exercices 2012 à 2016 (compris) dépasserait un montant cumulé de 6€ par action GL events, Sofina et Polygone SA se réuniraient pour discuter de bonne foi des modalités d'indemnisation visant à compenser la perte éventuelle de valeur de l'action GL events induite par le paiement d'un tel dividende dans le cadre du remboursement des ORA.
- (iv) l'émission par la Société d'actions ordinaires nouvelles dans le cadre d'une augmentation de capital réservée à Sofina pour un montant total de 28,5 millions d'euros (prime d'émission incluse), à un prix de souscription unitaire égal à la moyenne des cours de bourse de l'action GL events sur le marché Euronext Paris pondérée par les volumes, calculée sur une période de dix jours de bourse précédant la date de fixation du prix de souscription de l'augmentation de capital, et affectée d'une décote de 3%, sans que ce prix unitaire puisse être inférieur à la moyenne des cours de bourse de l'action GL events sur le marché Euronext Paris pondérée par les volumes calculée sur les trois dernières séances de bourse précédant sa date de fixation diminuée d'une décote de 5% (l'« **Augmentation de Capital Réservee** »), étant précisé que Sofina s'est engagée à souscrire à l'intégralité des actions ordinaires nouvelles émises dans le cadre de l'Augmentation de Capital Réservee.

Le Protocole d'Investissement prévoit en outre un mécanisme de relation au bénéfice de Sofina à compter de 2015 lui permettant d'exercer sous conditions (i) une promesse unilatérale de vente portant sur un maximum de 5 000 actions Polygone SA détenues en pleine propriété par Messieurs Olivier GINON et Olivier ROUX et (ii) des bons de souscription d'actions nouvelles de Polygone SA émis au profit de Sofina à la Date de Réalisation (les « **BSA** »). En cas d'exercice intégral de la promesse unilatérale de vente et des BSA susvisés, Sofina détiendrait 10,34% du capital et des droits de vote de Polygone SA.

La réalisation de l'ensemble des opérations décrites ci-dessus reste soumise à la réalisation des conditions suspensives suivantes :

- la tenue des assemblées générales ordinaires et extraordinaires de Polygone SA et de la Société autorisant respectivement (i) l'émission des Actions PSA Nouvelles, des BSA et des ORA et (ii) l'émission des actions ordinaires nouvelles dans le cadre de l'Augmentation de Capital Réservee ;
- l'obtention des décisions des Conseils d'administration de Polygone SA et de la Société décidant respectivement (i) d'agréer Sofina en qualité de nouvel actionnaire de PSA et d'émettre les Actions PSA Nouvelles, les BSA et les ORA et (ii) d'émettre les actions ordinaires nouvelles dans le cadre de l'Augmentation de Capital Réservee et les actions ordinaires nouvelles dans le cadre de l'Augmentation de Capital avec Maintien du DPS (tel que ce terme est défini ci-dessous) ;

- l'expiration du délai de recours à l'encontre de la décision de l'AMF constatant qu'il n'y a pas matière à déposer un projet d'offre publique sur les actions GL events en date du 16 octobre 2012 ; et
- l'obtention du visa de l'AMF sur les prospectus relatifs à l'émission et à l'admission aux négociations sur Euronext Paris des actions nouvelles qui seront émises dans le cadre de l'Augmentation de Capital Réservee et de l'Augmentation de Capital avec Maintien du DPS (tel que ce terme est défini ci-dessous),

(les « **Conditions Suspensives** »).

Il pourra être mis fin aux engagements des parties au titre du Protocole d'Investissement à tout moment par chacune d'elles si les Conditions Suspensives visées ci-dessus ne sont pas réalisées, ou n'ont pas fait l'objet d'une renonciation de leur part, au plus tard le 31 décembre 2012.

Le Protocole d'Investissement prévoit que la Société procédera immédiatement après la Date de Réalisation, sous réserve de conditions de marché jugées favorables, à une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription pour un montant total maximal de 43,4 millions d'euros (prime d'émission incluse), par émission d'actions ordinaires nouvelles à un prix de souscription unitaire égal à la moyenne des cours de bourse de l'action GL events sur le marché Euronext Paris pondérée par les volumes, calculée sur une période de dix jours de bourse précédant la date de fixation du prix de souscription de l'augmentation de capital, et affectée d'une décote minimum de 10% (l'« **Augmentation de Capital avec Maintien du DPS** »), étant précisé (i) que Sofina et Polygone SA se sont engagées à souscrire à l'Augmentation de Capital avec Maintien du DPS, à titre irréductible, à hauteur de la totalité de leurs droits préférentiels de souscription respectifs et (ii) que Polygone SA et la Société se sont engagées à faire leurs meilleurs efforts pour obtenir la conclusion au plus tard à la Date de Réalisation d'un contrat de garantie entre la Société et un établissement de crédit de premier rang en France afin de permettre d'assurer la réalisation de l'Augmentation de Capital avec Maintien du DPS à hauteur d'au moins 75%.

L'admission aux négociations sur Euronext Paris des actions nouvelles qui seront émises dans le cadre de l'Augmentation de Capital Réservee et l'émission et l'admission aux négociations sur Euronext Paris des actions nouvelles qui seront émises dans le cadre de l'Augmentation de Capital avec Maintien du DPS feront respectivement l'objet d'un prospectus qui sera soumis au visa de l'AMF et sera diffusé conformément à la réglementation applicable.

10.2.2 PACTE D'ACTIONNAIRES

Sous réserve de la réalisation des Conditions Suspensives, le Pacte sera conclu entre Messieurs Olivier GINON et Olivier ROUX, Sofina et Polygone SA à la Date de Réalisation. Il contient des stipulations en matière de gouvernance applicables au niveau de la Société et au niveau de Polygone SA, ainsi que des stipulations restreignant la liquidité des titres Polygone SA détenus par les parties.

Il est précisé que le Pacte ne contiendra aucune restriction au transfert des actions de la Société détenues par Sofina, ni de stipulation particulière restreignant la liquidité de ces actions.

10.2.2.1 GOUVERNANCE

A. GOUVERNANCE DE LA SOCIETE

- a) Clauses relatives à la composition du Conseil d'administration et à la composition du Comité d'audit de la Société

Le nombre d'administrateurs composant le Conseil d'administration de la Société (lequel compte actuellement 11 membres) ne sera pas limité par les stipulations du Pacte. Il prévoit que Sofina disposera de 2 représentants au Conseil d'administration de la Société. Ainsi, à compter de la Date de Réalisation, le Conseil d'administration comprendrait 13 administrateurs, dont 2 élus parmi les candidats présentés par Sofina.

Le Comité d'audit de la Société comprendra quatre membres à compter de la Date de Réalisation, dont un administrateur nommé sur proposition de Sofina. Dans l'objectif croissant de promouvoir les règles de bonne gouvernance au sein du Groupe, il est en outre prévu que le président du Comité d'audit de la Société soit un « **Administrateur Hors Groupe** », c'est-à-dire, au sens du Pacte, une personne (i) qui n'est pas ou n'a pas été salariée ou mandataire social de Polygone SA ou d'une société qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3, I du Code de commerce (en ce compris la Société) lors des dix dernières années et (ii) non apparentée à Monsieur Olivier GINON ou Monsieur Olivier ROUX. Les décisions seront adoptées à la majorité simple des membres du Comité d'audit de la Société. Le Comité d'audit de la Société aura notamment pour prérogative de discuter le

budget annuel de la Société préparé par la Direction Générale et d'émettre un avis sur celui-ci à l'attention du Conseil d'administration de la Société.

b) Prise des décisions sociales

Les stipulations du Pacte n'interfèrent pas directement dans les processus de prise de décisions des organes sociaux de la Société ; ainsi Sofina ne bénéficiera pas d'autres droits que ceux que les dispositions légales et réglementaires attachent à sa qualité d'actionnaire et d'administrateur.

Néanmoins, Messieurs Olivier GINON et Olivier ROUX s'engageront aux termes du Pacte à faire en sorte que les décisions exceptionnelles relatives aux cessions d'actifs, acquisitions, fusions et opérations publiques importantes de la Société, celles relatives à la souscription par la Société à de nouveaux emprunts importants, ainsi que celles relatives à la composition du comité exécutif de la Société qui n'auraient pas été adoptées au sein du Conseil d'administration de Polygone SA conformément aux règles de majorité explicitées ci-après ne soient pas présentées au vote au sein du Conseil d'administration de la Société ou ne soient pas adoptées par ce dernier.

B. GOUVERNANCE DE POLYGONE SA

a) Clauses relatives à la composition du Conseil d'administration de Polygone SA

Aux termes du Pacte, le Conseil d'administration de Polygone SA, qui compte actuellement 5 administrateurs, devra comprendre :

- 5 administrateurs, dont 2 Administrateurs Hors Groupe au sens du Pacte, pendant une phase transitoire allant de la Date de Réalisation jusqu'au plus tard la date de réunion de l'assemblée générale de la Société appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 (la « **Phase Transitoire** ») ; et
- 11 administrateurs, dont 5 Administrateurs Hors Groupe pendant la période s'ouvrant à l'expiration de la Phase Transitoire (la « **Phase Ordinaire** »).

Durant la Phase Transitoire et durant la Phase Ordinaire, Sofina disposera d'un représentant au Conseil d'administration de Polygone SA, étant précisé que celui-ci sera réputé avoir la qualité d'Administrateur Hors Groupe.

Les parties au Pacte ont cependant décidé de mettre immédiatement en œuvre la structure de gouvernance applicable à la Phase Ordinaire.

b) Décisions requérant l'approbation d'un administrateur nommé sur proposition de Sofina au sein du Conseil d'administration de Polygone SA

Les décisions suivantes devront faire l'objet d'un débat au sein du Conseil d'administration de Polygone SA et ne pourront être adoptées que si elles recueillent la majorité simple des administrateurs présents ou représentés, incluant l'approbation de l'administrateur nommé sur proposition de Sofina :

- toute décision requérant la convocation d'une assemblée générale extraordinaire de Polygone SA appelée à statuer sur un changement d'objet social ou de forme sociale, la création de catégories d'actions nouvelles, l'émission d'actions de préférence ou de toute valeur mobilière donnant accès à des actions de préférence ou à des actions de catégorie différente, toute augmentation de capital pour laquelle Sofina ne disposerait pas d'un mécanisme d'anti-dilution, la modification des droits attachés aux actions (y compris par création de droits de vote double) et la modification des règles de répartition du résultat, des réserves ou du boni de liquidation ; et
- toute cession, apport, transmission ou transfert, sous quelque forme que ce soit, directe ou indirecte, d'un montant d'actifs de Polygone SA ou de la Société représentant plus d'un tiers du bilan consolidé de Polygone SA (en dehors de l'hypothèse d'un changement de contrôle de la Société permettant à Sofina d'exercer à l'encontre de Messieurs Olivier GINON et Olivier ROUX une option de vente portant sur la totalité de ses titres Polygone SA ainsi qu'il est indiqué au paragraphe 10.2.2.2 ci-dessous).

c) Décisions requérant l'approbation d'un ou plusieurs Administrateur(s) Hors Groupe

Les décisions suivantes devront faire l'objet d'un débat au sein du Conseil d'administration de Polygone SA et ne pourront être adoptées que si elles recueillent la majorité simple des administrateurs présents ou représentés, incluant l'approbation d'au moins un Administrateur Hors Groupe pendant la Phase Transitoire et d'au moins deux Administrateurs Hors Groupe pendant la Phase Ordinaire (la « **Majorité Qualifiée** ») :

- acquisitions, fusions, cessions d'actifs, opérations publiques, pour plus de 20% du bilan consolidé de Polygone SA ;
- opérations immobilières de plus de 20 000 000€, y compris au niveau de Foncière Polygone (filiale à 100% de Polygone SA exerçant une activité de gestion immobilière) ;
- proposition de dividende ou de distribution d'actions aux actionnaires de Polygone SA ;
- augmentation ou réduction de capital de Polygone SA ;
- achat, vente ou souscription par Polygone SA d'actions ou de titres donnant accès au capital de la Société ;
- nouveaux emprunts portant (i) pour ce qui concerne la Société, le levier total à 3,5 x EBITDA, (ii) pour ce qui concerne Foncière Polygone, le ratio loan/value à plus de 80%, et (iii) pour ce qui concerne Polygone SA, sur un montant supérieur à 10 000 000€ ;
- engagements hors bilan, octroi de sûretés par Polygone SA pour plus de 10.000.000€ (en dehors du cours normal des affaires) ;
- approbation du budget annuel de Foncière Polygone ;
- décisions d'opérations autres que de gestion courante auxquelles les actionnaires, administrateurs ou dirigeants de Polygone SA seraient intéressés.

Les décisions suivantes devront faire l'objet d'un débat au sein du Conseil d'administration de Polygone SA et requerront l'approbation de la majorité simple des administrateurs présents ou représentés :

- l'approbation du budget annuel de Polygone SA ; et
- la composition du comité exécutif de la Société.

Enfin, tout projet de remplacement des personnes occupant les fonctions de président, directeur général, directeur général délégué ou directeur financier de la Société devra faire l'objet d'un débat préalable au sein du Conseil d'administration de Polygone SA.

C. CADUCITE DES DROITS DE SOFINA EN MATIERE DE GOUVERNANCE

Les droits de gouvernance de Sofina tels que résumés dans ce paragraphe 10.2.2.1 deviendront caducs dès lors que la participation économique directe et indirecte de Sofina dans le capital de la Société tombera sous le seuil de 8% (étant précisé que pour le calcul de ce seuil, il sera tenu notamment compte des actions GL events devant être délivrées à Sofina en remboursement des ORA).

10.2.2.2 CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE TITRES

Le Pacte ne contiendra aucune restriction au transfert des actions GL events détenues par Sofina, ni de stipulation particulière restreignant la liquidité de ces actions.

En matière de transfert de titres de Polygone SA, les principales restrictions aux cessions prévues par le Pacte seront les suivantes :

- un engagement d'incessibilité des titres Polygone SA détenus par Sofina pendant 5 ans à compter de la Date de Réalisation (sauf cessions à ses affiliés) ;
- un droit de cession conjointe totale de Sofina en cas de cession du contrôle de Polygone SA par Messieurs Olivier GINON et Olivier ROUX ;
- un droit de préemption de Sofina sur les titres détenus par Messieurs Olivier GINON et Olivier ROUX (sauf cessions entre eux ou à leurs ayants-droits ou personnes qui leur sont liées) ;
- un droit de préemption de Messieurs Olivier GINON et Olivier ROUX sur les titres détenus par Sofina (sauf cessions à ses affiliés).

Le Pacte prévoit également un mécanisme d'anti-dilution en faveur de Sofina dans le cadre de toute émission de titres avec suppression du droit préférentiel de souscription pouvant donner accès, immédiatement ou à terme, au capital de Polygone SA.

Sofina disposera en outre d'une option de vente portant sur l'intégralité de ses titres Polygone SA à l'encontre de Messieurs Olivier GINON et Olivier ROUX, exerçable dans les circonstances suivantes : (i) si Monsieur Olivier GINON n'est plus en charge, de manière effective, de la gestion de la Société, (ii) si Messieurs Olivier GINON et Olivier ROUX ne détiennent plus le contrôle de Polygone SA ou si Polygone SA ne détient plus le contrôle de la Société au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce, (iii) si Messieurs Olivier GINON et Olivier ROUX ou Polygone SA ne respectent pas les règles de majorité prévues par le Pacte au sein du Conseil d'administration de Polygone SA, (iv) si Polygone SA émet des titres autrement qu'en application du Protocole d'Investissement sans respecter le droit d'anti-dilution de Sofina, (v) en cas de violation d'une stipulation importante du Pacte par Polygone SA, Monsieur Olivier GINON ou Monsieur Olivier ROUX, (vi) si une déclaration faite par Messieurs Olivier GINON et Olivier ROUX aux termes du Protocole d'Investissement s'avère inexacte et cause à Sofina un préjudice excédant 2 500 000 euros, (vii) au cinquième, huitième et onzième anniversaires de la date de signature du Pacte, ou (viii) si Messieurs Olivier GINON et Olivier ROUX créent une situation générant une obligation de déposer un projet d'offre publique sur la Société pour Sofina, situation à laquelle Sofina se serait opposée ou n'aurait pas été en mesure de donner son accord.

Enfin, Messieurs Olivier GINON et Olivier ROUX disposeront d'un droit de cession forcée sur la participation de Sofina dans Polygone SA dans l'hypothèse où ils céderaient le contrôle de Polygone SA.

10.2.3 CALENDRIER INDICATIF DE L'OPERATION

Il est proposé ci-après un calendrier indicatif des opérations envisagées, étant précisé que la mise en œuvre effective des augmentations de capital dépendra des conditions de marché prévalant à l'issue de l'assemblée générale du 31 octobre 2012 ainsi que la réalisation préalable des conditions suspensives détaillées au paragraphe 10.2.1.

17/10/2012	<p>Publication de la décision de l'AMF relative à l'absence d'obligation de déposer un projet d'offre publique sur les titres de la Société</p> <p>Visa de l'AMF sur le prospectus relatif à l'Augmentation de Capital Réservee et mise à disposition de l'Actualisation</p>
31/10/2012	<p>Assemblée générale extraordinaire de la Société délibérant notamment sur l'Augmentation de Capital Réservee</p> <p>Diffusion d'un communiqué par la Société annonçant le vote de l'assemblée générale extraordinaire</p> <p>Conseil d'administration de la Société subdéléguant ses pouvoirs au président-directeur général à l'effet de réaliser l'Augmentation de Capital Réservee et l'Augmentation de Capital avec Maintien du DPS</p>
05/11/2012	<p>Visa de l'AMF sur le prospectus relatif à l'Augmentation de Capital avec Maintien du DPS</p> <p>Signature du contrat de garantie entre la Société et un établissement de crédit de premier rang en France afin de permettre d'assurer la réalisation de l'Augmentation de Capital avec Maintien du DPS à hauteur d'au moins 75%</p>
06/11/2012	<p>Souscription par Sofina des actions nouvelles émises dans le cadre de l'Augmentation de Capital Réservee</p> <p>Diffusion d'un communiqué de presse de la Société annonçant la réalisation de l'Augmentation de Capital Réservee, décrivant les conditions définitives de l'Augmentation de Capital Réservee et de l'Augmentation de Capital avec Maintien du DPS, annonçant le lancement de l'Augmentation de Capital avec Maintien du DPS et les modalités de mise à disposition du prospectus relatif à l'Augmentation de Capital avec Maintien du DPS</p> <p>Diffusion par NYSE Euronext d'un avis d'admission aux négociations des actions émises dans le cadre de l'Augmentation de Capital Réservee</p>
07/11/2012	<p>Règlement-livraison de l'Augmentation de Capital Réservee / Inscription en compte des actions nouvelles issues de l'Augmentation de Capital Réservee</p>

	Diffusion par NYSE Euronext d'un avis d'émission relatif à l'Augmentation de Capital avec Maintien du DPS
08/11/2012	Date à laquelle les actions existantes doivent être enregistrées comptablement sur les comptes-titres des actionnaires pour que ceux-ci se voient attribuer des droits préférentiels de souscription
09/11/2012	Ouverture de la période de souscription - Détachement et début des négociations des droits préférentiels de souscription sur NYSE Euronext Paris
22/11/2012	Clôture de la période de souscription - Fin de la cotation des droits préférentiels de souscription
29/11/2012	Diffusion d'un communiqué de presse de la Société annonçant le résultat des souscriptions de l'Augmentation de Capital avec Maintien du DPS Diffusion par NYSE Euronext de l'avis d'admission des actions nouvelles indiquant le montant définitif de l'Augmentation de Capital avec Maintien du DPS et indiquant le barème de répartition pour les souscriptions à titre réductible
04/12/2012	Emission des actions nouvelles - Règlement-livraison de l'Augmentation de Capital avec Maintien du DPS

10.2.4 DEROGATION A L'OBLIGATION DE DEPOSER UN PROJET D'OFFRE PUBLIQUE SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE

Le Pacte dont les principales stipulations sont résumées au paragraphe 10.2.2 ci-dessus sera constitutif d'une action de concert vis-à-vis de Polygone SA et de la Société entre (i) Sofina d'une part et (ii) Messieurs Olivier GINON et Olivier ROUX, Le Grand Rey et Polygone SA (en ce qui concerne la Société uniquement) d'autre part ; dès lors, au moment de la conclusion du Pacte, Sofina :

- prendra, de concert avec Messieurs Olivier GINON et Olivier ROUX et Le Grand Rey, le contrôle de Polygone SA ; et
- franchira, de concert avec Polygone SA, Messieurs Olivier GINON et Olivier ROUX et Le Grand Rey, les seuils de 30% du capital et des droits de vote de la Société.

Toutefois, en raison :

- (i) de l'existence au niveau de Polygone SA d'un groupe majoritaire préalable formé par Monsieur Olivier GINON, Monsieur Olivier ROUX et Le Grand Rey, agissant de concert et contrôlant conjointement Polygone SA, (ii) de l'existence au niveau de la Société d'un groupe majoritaire préalable formé par Polygone SA, Monsieur Olivier GINON, Monsieur Olivier ROUX et Le Grand Rey agissant de concert, (iii) dans les deux cas, de la préservation de la prédominance de ces groupes majoritaires au sein du concert élargi formé avec Sofina ; et
- du fait que Polygone SA détient actuellement et continuera de détenir directement la majorité des droits de vote de la Société après la réalisation des opérations prévues dans le Protocole d'Investissement,

Sofina, Polygone SA, Monsieur Olivier GINON, Monsieur Olivier ROUX et Le Grand Rey ont sollicité et obtenu de l'AMF en date du 16 octobre 2012 la constatation qu'il n'y a pas matière à déposer un projet d'offre publique sur les actions de la Société à raison des opérations prévues dans le Protocole d'Investissement et les stipulations du Pacte.

11. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION, DE SURVEILLANCE ET DE DIRECTION GENERALE

11.1 MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'assemblée générale mixte du 27 avril 2012 a renouvelé Monsieur André PERRIER dans ses fonctions d'administrateur pour une période de 4 ans expirant à l'issue de l'assemblée générale devant se tenir en 2016 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2011

Le Conseil d'administration comporte actuellement onze membres, dont huit Administrateurs indépendants au sens du code de gouvernement d'entreprise MiddleNext, dont le rôle contribue notamment à améliorer la qualité des débats au sein du Conseil d'administration.

En conséquence, la composition du Conseil d'administration telle que décrite page 45 du Document de Référence est inchangée à la date de dépôt de la présente Actualisation.

11.2 FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Le fonctionnement et les rôles des organes d'administration et de direction du Groupe n'ont pas été modifiés depuis le dépôt du Document de Référence, et sont décrits pages 46 et 63 à 64 du Document de Référence.

Depuis le 1^{er} janvier 2012, le Conseil d'administration s'est réuni trois fois avec un taux de présence de 88%.

12. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

Répartition du capital et des droits de vote

Au 30 septembre 2012, le nombre total de droits de vote était de 28 887 517. Les informations sur l'existence de droits de vote double se trouvent page 124 du Document de Référence et à l'article 25 des statuts de la Société.

A la connaissance de la Société, le capital se répartit comme suit au 30 septembre 2012 :

	Nombre d'actions	% capital	Nombre droits de vote	% droits de vote
Olivier GINON	16 986	0,09	16 986	0,06
Le Grand Rey	45 248	0,25	45 248	0,16
<i>Sous total Olivier GINON</i>	<i>62 234</i>	<i>0,34</i>	<i>62 234</i>	<i>0,22</i>
Olivier ROUX	4 200	0,02	8 400	0,03
Polygone SA	10 268 902	57,29	19 942 789	69,04
Total concert	10 335 336	57,66	20 013 423	69,28
CM-CIC Investissement	905 602	5,05	1 811 204	6,27
Autres mandataires sociaux	100 466	0,56	175 267	0,61
Auto-détention	258 390	1,44	--	--
Public	6 323 946	35,28	6 887 623	23,84
Total	17 923 740	100,00	28 887 517	100,00

A la date de dépôt de la présente Actualisation, le capital de Polygone SA, holding de la Société, se répartit comme suit :

	Nombre d'actions	% capital et des droits de vote
Olivier GINON	462 374	50,20
Le Grand Rey	18 420	2,00
<i>Sous total Olivier GINON</i>	<i>480 794</i>	<i>52,20</i>
Olivier ROUX	181 432	19,70
Les Oliviers	36 501	3,96
<i>Sous total Olivier ROUX</i>	<i>217 933</i>	<i>23,66</i>
Total concert	698 727	75,86
Xavier GINON	28 740	3,12
Diverses personnes physiques	30	0,01
Aquasourça	73 680	8,00
CM-CIC Investissement	46 142	5,01
Crédit Agricole - CAPE	27 630	3,00
Salvepar	46 051	5,00
Total	921 000	100,00

La Société ainsi contrôlée par le concert formé par Messieurs Olivier GINON et Olivier ROUX, incluant la structure patrimoniale Le Grand Rey et la société holding Polygone SA, que Messieurs Olivier GINON et Olivier ROUX détiennent majoritairement et contrôlent.

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Options d'achat d'actions

L'assemblée générale mixte du 16 mai 2008 a autorisé le conseil d'administration à émettre un volume global de 200 000 options de souscription et/ou d'achat d'actions au profit des membres du personnel salarié et/ou des mandataires sociaux de la société ou des sociétés du Groupe. 115 500 options d'achat d'actions ont été attribuées par le Conseil d'Administration en date du 8 décembre 2008 (plan n° 10).

L'assemblée générale mixte du 24 avril 2009 a autorisé le conseil d'administration à émettre un volume global de 200 000 options de souscription et/ou d'achat d'actions au profit des membres du personnel salarié et/ou des mandataires sociaux de la société ou des sociétés du Groupe. 44 500 options d'achat d'actions ont été attribuées par le Conseil d'Administration en date du 5 mars 2010 (plan n°11). 61 850 options d'achat d'actions ont été attribuées par le Conseil d'Administration en date du 4 mars 2011 (plan n°12).

L'assemblée générale mixte du 29 avril 2011 a autorisé le conseil d'administration à émettre un volume global de 200 000 options de souscription et/ou d'achat d'actions au profit des membres du personnel salarié et/ou des mandataires sociaux de la société ou des sociétés du Groupe. 83 550 options d'achat d'actions ont été attribuées par le Conseil d'Administration en date du 2 mars 2012 (plan n°13).

Les bénéficiaires ne pourront exercer les options qui leur ont été consenties par le Conseil d'administration, qu'après un délai de trois ans suivant leur date d'attribution et à la condition d'avoir gardé la qualité de salarié ou de dirigeant de la Société ou de l'une des sociétés du Groupe pendant cette période. En conséquence, dans le cas

où les bénéficiaires des options cesseraient leurs fonctions salariales ou leurs fonctions de dirigeant avant d'avoir exercé leurs options, ils perdraient de plein droit les droits acquis.

L'assemblée générale mixte du 27 avril 2012 a autorisé le conseil d'administration à émettre un volume global de 400 000 options de souscription et/ou d'achat d'actions au profit des membres du personnel salarié et/ou des mandataires sociaux de la société ou des sociétés du Groupe. Aucune attribution n'a été décidée par la Conseil d'Administration sur la fondement de cette autorisation.

Situation des plans d'option d'achat d'actions en vigueur :

	Plan n°10	Plan n°11	Plan n°12	Plan n°13
Date de l'assemblée ayant autorisé l'émission des options	16.05.2008	24.04.2009	24.04.2009	29.04.2011
Date du Conseil d'administration	08.12.2008	05.03.2010	04.03.2011	02.03.2012
Nombre total d'actions pouvant être acquises	115 500	44 500	61 850	83 550
Dont nombre aux dix premiers attributaires	60 000	33 000	25 000	42 000
Nombre d'actions pouvant être acquises par les membres du comité de direction dans sa composition actuelle	46 900	26 500	18 000	40 000
Dont nombre aux administrateurs	5 000	5 000	--	20 000
Point de départ d'exercice des options	08.12.2011	05.03.2013	04.03.2014	02.03.2015
Fin de la période d'indisponibilité	08.12.2012	05.03.2014	04.03.2015	04.03.2016
Date limite de levée de l'option	08.12.2013	05.03.2015	04.03.2016	02.03.2017
Prix d'acquisition (en €)	12,02	16,34	25,14	15,71
Actions acquises	--	--	--	--
Actions restant à acquérir	115 500	44 500	61 850	83 550

Situation des plans d'option d'achat d'actions en vigueur concernant les mandataires sociaux :

	Plan n°10	Plan n°11	Plan n°12	Plan n°13
<u>Nombre d'actions pouvant être acquises</u>				
Erick Rostagnat	5 000	5 000	--	5 000
Olivier Ferraton	--	--	--	20 000
<u>Nombre d'actions restant à acquérir</u>				
Erick Rostagnat	5 000	5 000	--	5 000
Olivier Ferraton	--	--	--	20 000

Attribution gratuites d'actions

L'assemblée générale mixte du 24 avril 2009 a autorisé le Conseil d'administration, dans le cadre des dispositions des articles L225-197-1 et suivants du Code de commerce, à procéder, dans un délai de trente-huit mois à compter de cette autorisation, à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre de la Société. L'assemblée générale mixte a fixé à 100 000 le nombre total d'actions pouvant être attribuées gratuitement.

Le Conseil d'administration du 5 mars 2010 a décidé d'attribuer 70 675 actions gratuites existantes de la Société (Plan n° 3), dont l'acquisition définitive est subordonnée aux conditions suivantes :

- les bénéficiaires devront avoir eu la qualité de salariés de la Société ou des sociétés et groupements qui lui sont liés, du premier au dernier jour de la période d'acquisition ;
- absence de comportement déloyal des bénéficiaires faisant préjudice à la Société ou à une société liée ;
- croissance moyenne du chiffre d'affaires du Groupe sur les années 2010 et 2011 au moins égale à 6 % par an.

Le Conseil d'administration du 4 mars 2011 a décidé d'attribuer 75 946 actions gratuites existantes de la Société, dont 46 621 actions gratuites sous condition suspensive du renouvellement de l'autorisation par l'assemblée

générale mixte du 29 avril 2011 (Plan n° 4). L'acquisition définitive des actions attribuées au titre du Plan n° 4 est subordonnée aux conditions suivantes :

- les bénéficiaires devront avoir eu la qualité de salariés de la Société ou des sociétés et groupements qui lui sont liés, du premier au dernier jour de la période d'acquisition ;
- absence de comportement déloyal des bénéficiaires faisant préjudice à la Société ou à une société liée ;
- croissance moyenne du chiffre d'affaires du Groupe sur les années 2011 et 2012 au moins égale à 3 % par an.

L'assemblée générale mixte du 29 avril 2011 a autorisé le Conseil d'administration, dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce, à procéder dans un délai de trente-huit mois à compter de cette autorisation, à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre de la Société. L'assemblée générale mixte a fixé à 100 000 le nombre total d'actions pouvant être attribuées gratuitement. Les 46 621 actions gratuites attribuées sous condition suspensive dans le cadre du Plan n° 4 ont ainsi été définitivement attribuées le 29 avril 2011.

En application de cette autorisation, le Conseil d'administration du 2 mars 2012 a décidé d'attribuer gratuitement 120 635 actions existantes de la Société, dont 67 256 actions gratuites sous condition suspensive du renouvellement de l'autorisation par l'assemblée générale mixte du 27 avril 2012 (Plan n° 5). L'acquisition définitive des actions au titre du Plan n° 5 est subordonnée aux conditions suivantes :

L'attribution définitive des actions à l'issue de la période d'acquisition est subordonnée aux conditions suivantes :

- les bénéficiaires devront avoir eu la qualité de salariés de la Société ou des sociétés et groupements qui lui sont liés, du premier au dernier jour de la période d'acquisition ;
- absence de comportement déloyal des bénéficiaires faisant préjudice à la Société ou à une société liée ;
- croissance moyenne du chiffre d'affaires du Groupe sur les années 2012 et 2013 au moins égale à 3 % par an.

L'assemblée générale mixte du 27 avril 2012 a autorisé le Conseil d'administration, dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce, à procéder dans un délai de trente-huit mois à compter de cette autorisation, à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre de la Société. L'assemblée générale mixte a fixé à 400 000 le nombre total d'actions pouvant être attribuées gratuitement. Les 67 256 actions gratuites attribuées sous condition suspensive dans le cadre du Plan n° 5 ont ainsi été définitivement attribuées le 27 avril 2012.

Par application des dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de commerce, les informations suivantes sont fournies :

Informations sur les attributions gratuites d'actions

Situation des plans d'attribution gratuite d'actions en vigueur :

	Plan n° 3	Plan n° 4	Plan n° 5
Date de l'assemblée ayant autorisé l'attribution gratuite d'actions	24.04.2009	24.04.2009 29.04.2011	29.04.2011 27.04.2012
Date du Conseil d'administration	05.03.2010	04.03.2011	02.03.2012
Nombre total d'actions attribuées	70 675	74 346	120 635
Valeur au jour d'attribution	16,34	25,14	15,71
Dont nombre d'actions attribuées aux membres du comité de direction dans sa composition actuelle	37 500	25 000	42 000
Dont nombre aux administrateurs	5 000	3 500	18 500
Dont nombre aux dix premiers attributaires	49 500	30 000	43 500
Date de fin de période d'acquisition	05.03.2013	04.03.2013	02.03.2014
Date limite d'incessibilité	05.03.2015	04.03.2015	02.03.2016
Nombre d'actions définitivement acquises	--	--	--

Situation des plans d'attribution gratuite d'actions en vigueur concernant les mandataires sociaux :

	Plan n° 3	Plan n°4	Plan n°5
<u>Nombre d'actions pouvant être attribuées</u>			
Erick Rostagnat	5 000	3 500	3 500
Olivier Ferraton	--	--	15 000
<u>Nombre d'actions définitivement acquises</u>			
Erick Rostagnat	--	--	--
Olivier Ferraton	--	--	--

Capital autorisé non émis

Objet résumé	Date de l'assemblée générale	Durée	Montant nominal maximal	Utilisation faite par le Conseil d'administration
Autorisation au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital en vue de rémunérer des apports en nature	29 avril 2011 (9 ^{ème} résolution)	26 mois	10 % du capital à la date de l'assemblée du 29 avril 2011	Néant
Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de procéder au rachat d'actions propres de la Société	27 avril 2012 (6 ^{ème} résolution)	18 mois	10 % du capital à la date de l'assemblée du 27 avril 2012	Néant
Autorisation au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital de la Société par annulation des actions détenues en propre par la Société	27 avril 2012 (7 ^{ème} résolution)	18 mois	10 % du capital	Néant
Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires de la Société, avec maintien du DPS	27 avril 2012 (8 ^{ème} résolution)	26 mois	30 000 000 euros	Néant
Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires de la Société avec suppression du DPS, par offre au public	27 avril 2012 (9 ^{ème} résolution)	26 mois	30 000 000 euros	Néant
Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires avec suppression du DPS, par offre visée au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier	27 avril 2012 (10 ^{ème} résolution)	26 mois	20 % du capital par période de 12 mois	Néant
Autorisation au Conseil d'administration à l'effet de fixer le prix d'émission en cas d'émission, avec suppression du DPS, d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires	27 avril 2012 (11 ^{ème} résolution)	26 mois	10 % du capital par période de 12 mois imputables sur les plafonds fixés pour les 9 ^{ème} et 10 ^{ème} résolutions	Néant

Objet résumé	Date de l'assemblée générale	Durée	Montant nominal maximal	Utilisation faite par le Conseil d'administration
Autorisation au Conseil d'administration à l'effet, en cas d'augmentation de capital avec ou sans suppression du DPS, d'augmenter le nombre de titres à émettre dans le cadre des émissions visées par les 8 ^{ème} , 9 ^{ème} et 10 ^{ème} résolutions votées par l'assemblée générale du 27 avril 2012	27 avril 2012 (12 ^{ème} résolution)	26 mois	15% de la limite initiale, sous réserve du plafond applicable à la délégation	Néant
Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société	27 avril 2012 (13 ^{ème} résolution)	26 mois	30 000 000 euros imputables sur les plafonds fixés pour les 9 ^{ème} et 10 ^{ème} résolutions	Néant
Limitation globale des autorisations susceptible d'être réalisées en vertu des 8 ^{ème} à 13 ^{ème} délégations conférées par l'assemblée générale du 27 avril 2012	27 avril 2012 (14 ^{ème} résolution)	N/A	60 000 000 euros	N/A
Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital de la Société par incorporation de réserves, bénéfices et primes	27 avril 2012 (15 ^{ème} résolution)	26 mois	60 000 000 euros	Néant
Autorisation au Conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions en faveur des membres du personnel et/ou des mandataires sociaux de la Société et du Groupe	27 avril 2012 (16 ^{ème} résolution)	38 mois	400 000 options de souscription et/ou d'achat d'actions	Néant
	29 avril 2011 (10 ^{ème} résolution)	38 mois	200 000 options de souscription et/ou d'achat d'actions	83.550 options d'achat d'actions (Conseil d'administration du 2 mars 2012)
Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre	27 avril 2012 (17 ^{ème} résolution)	38 mois	400 000 actions	67.256 actions gratuites
	29 avril 2011 (11 ^{ème} résolution)	38 mois	100 000 actions	100.000 actions gratuites

Nantissements, garanties et sûretés

Nantissement d'actions de l'émetteur inscrites au nominatif pur : en garantie du contrat Club Deal, 2 890 000 actions GL events détenues par Polygone SA sont nanties au bénéfice des banques créancières de Polygone SA.

14. PROJET DE TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 31 OCTOBRE 2012

Ordre du jour de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Première résolution (*Délégation de pouvoirs à consentir au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation du capital social en numéraire par émission d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une personne nommément désignée*). — L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, ayant pris connaissance du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes relatif à l'augmentation du capital social de la Société en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une personne nommément désignée, après avoir constaté que le capital social est entièrement libéré, décide, conformément aux dispositions des articles L. 225-129, L. 225-129-1, L.225-135 et L. 225-138 du Code de Commerce, sous condition suspensive de l'adoption de la deuxième résolution relative à la suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires en faveur d'une personne nommément désignée :

- (i) de déléguer au Conseil d'administration ses pouvoirs pour procéder à une augmentation de capital en numéraire, au bénéfice d'une personne nommément désignée, d'un montant total maximal égal à vingt-huit millions cinq cent mille euros (28.500.000€), prime d'émission comprise (le « **Plafond** ») ;
- (ii) que les actions ordinaires nouvelles seront émises à un prix unitaire égal à la moyenne des cours de bourse de l'action GL events sur le marché Euronext Paris pondérée par les volumes, calculée sur une période de dix jours de bourse précédant la date de fixation du prix de souscription de l'augmentation de capital, et affectée d'une décote de 3%, sans que ce prix unitaire puisse être inférieur à la moyenne des cours de bourse de l'action GL events sur le marché Euronext Paris pondérée par les volumes calculée sur une période de trois jours de bourse précédant sa date de fixation diminuée d'une décote de 5% (le « **Prix de Souscription** ») ;
- (iii) que le nombre d'actions ordinaires nouvelles à émettre sera égal au quotient du Plafond sur le Prix de Souscription, arrondi au nombre entier immédiatement inférieur, sans pouvoir excéder 2.850.000 actions d'une valeur nominale de 4 euros chacune, soit un montant nominal maximum de 11.400.000 euros ;
- (iv) que les actions nouvelles seront libérées en totalité lors de leur souscription, par versement en numéraire ;
- (v) que les actions nouvelles porteront jouissance au premier jour de l'exercice au cours duquel sera réalisée l'augmentation de capital, seront dès leur création soumises à toutes les dispositions statutaires et seront assimilées aux actions existantes ;
- (vi) que cette émission devra intervenir avant l'expiration d'un délai de dix-huit (18) mois commençant à courir à compter de la date de la présente Assemblée Générale ;
- (vii) de donner tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation, à l'effet de mettre en œuvre et réaliser l'augmentation de capital décidée par la présente résolution et, à cette fin, notamment de :
 - constater la réalisation de la condition suspensive prévue dans la présente résolution ;
 - fixer les modalités définitives de l'augmentation de capital, en ce compris arrêter le Prix de Souscription conformément aux critères fixés dans la présente résolution, en déduire le nombre d'actions nouvelles à émettre, déterminer la période de souscription des actions à émettre et clôturer par anticipation la période de souscription dès lors que l'intégralité des actions nouvelles auront été souscrites ;
 - recueillir les souscriptions aux actions nouvelles ainsi que les versements y afférents ;

ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2011

- constater la souscription et la libération des actions émises et le montant du capital social en résultant, et apporter aux statuts de la Société les modifications corrélatives ;
- procéder au retrait des fonds auprès de leur dépositaire ;
- prendre toutes mesures et procéder à toutes formalités requises en vue de l'admission aux négociations sur Euronext Paris des actions nouvelles émises ;
- à sa seule initiative, imputer les frais de l'augmentation de capital sur le montant de la prime d'émission y afférente et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour doter la réserve légale ; et
- accomplir tous actes et formalités, notamment de publicité, nécessaires à la réalisation de la présente augmentation du capital.

Deuxième résolution (*Suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au titre de l'augmentation du capital social en numéraire par émission d'actions ordinaires au profit d'une personne nommément désignée*). — L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, ayant pris connaissance du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, décide, conformément aux dispositions des articles L. 225-135 et L. 225-138 du Code de commerce et du fait de l'adoption de la résolution précédente, de supprimer le droit préférentiel de souscription dont bénéficient les actionnaires de la Société au titre de l'augmentation de capital visée dans la première résolution et de réserver intégralement la souscription de ladite augmentation de capital à la société Sofina, société anonyme de droit belge dont le siège social est situé 31, rue de l'Industrie – 1040 Bruxelles (Belgique), immatriculée au Registre des Personnes Morales sous le numéro d'entreprise 0403.219.397.

Troisième résolution (*Autorisation de l'émission par la société POLYGONE d'obligations remboursables en actions GL events au profit d'une personne nommément désignée*). — L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, ayant pris connaissance du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, décide, conformément aux dispositions des articles L. 228-92 et L. 228-93 du Code de commerce, d'autoriser l'émission par la société POLYGONE, société anonyme au capital de 14.039.715 euros, dont le siège social est situé Route d'Irigny, 69530 Brignais (France) et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 412 768 681, laquelle détient plus de la moitié du capital de la Société, de six cent quatre-vingt-quinze mille six cent trois (695.603) obligations remboursables en actions GL events (les « **ORA** »), portant intérêt à 4,31% l'an et qui seront émises pour un montant unitaire de 17,97 euros, soit une émission d'un montant total de 12.499.985,91 euros, au bénéfice de la société Sofina, société anonyme de droit belge dont le siège social est situé 31, rue de l'Industrie – 1040 Bruxelles (Belgique), immatriculée au Registre des Personnes Morales sous le numéro d'entreprise 0403.219.397, les ORA devant être remboursées à leur échéance par la livraison par POLYGONE d'un nombre total de six cent quatre-vingt-quinze mille six cent trois (695.603) actions GL events existantes de 4 euros de nominal chacune détenues par POLYGONE (sous réserve des éventuels ajustements légaux ou contractuels et des cas de remboursement anticipé, en actions ou en numéraire, le cas échéant prévus dans les termes et conditions des ORA arrêtés par les organes sociaux de POLYGONE).

Cette autorisation est donnée pour une période de dix-huit (18) mois à compter de la présente Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale prend acte que l'émission des ORA ne donnera pas lieu à une quelconque augmentation du capital social de la Société, pas plus qu'à la modification de ses statuts.

Quatrième résolution (*Délégation de pouvoirs à consentir au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation du capital par émission d'actions réservées aux salariés adhérents à un plan d'épargne entreprise en application de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce*). — L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales extraordinaires, ayant pris connaissance du rapport du Conseil

d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, en application des dispositions des articles L. 225-129-6 et L. 225-138-1 du Code de commerce ainsi que des articles L. 3322-18 et suivants du Code du travail :

- (i) délègue au Conseil d'administration ses pouvoirs pour procéder à une augmentation du capital social de la société par émission d'actions ordinaires, réservée aux salariés de la Société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce, adhérents à un plan d'épargne entreprise ;
- (ii) décide en conséquence :
 - (a) de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions nouvelles à émettre au profit des salariés de la société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce adhérents d'un plan d'épargne entreprise ;
 - (b) que le prix d'émission des actions nouvelles sera fixé par le Conseil d'administration par référence au cours de l'action de la Société sur le marché Euronext Paris, étant entendu que ce prix ne peut être ni supérieur à la moyenne des premiers cours cotés aux 20 séances de bourse précédant le jour de la décision du Conseil d'administration fixant la date d'ouverture de la souscription ni inférieur de plus de 20 % à cette moyenne ou de 30 % lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan d'épargne entreprise est supérieure ou égale à 10 ans ;
 - (c) que le montant nominal maximum de l'augmentation de capital pouvant être réalisée par le Conseil d'administration ne pourra porter le montant de la participation desdits salariés (y compris la participation déjà détenue) à plus de 3 % du montant total du capital social au jour de la décision du Conseil d'administration de mettre en œuvre la présente autorisation ;
 - (d) que les actions nouvelles seront dès leur création soumises à toutes les dispositions statutaires, seront assimilées aux actions anciennes et porteront jouissance au premier jour de l'exercice au cours duquel sera réalisée l'augmentation de capital ; et
 - (e) décide que l'augmentation de capital autorisée par la présente résolution devra être réalisée dans un délai d'un an à compter de la présente assemblée ;
- (iii) délègue tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation, à l'effet, sous les conditions et limites fixées ci-dessus, de décider et de réaliser, en une fois, cette augmentation de capital, de fixer les conditions que devront remplir les bénéficiaires, ces conditions pouvant comporter des conditions d'ancienneté du lien salarial, sans que le délai imposé puisse excéder six mois, de fixer les conditions dans lesquelles les actions seront émises et libérées, de modifier les statuts et plus généralement faire tout ce qui sera nécessaire.

Cinquième résolution (*Suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions ordinaires à émettre en faveur des salariés de la Société adhérents à un plan d'épargne entreprise*). — L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales extraordinaires, ayant pris connaissance du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, en application des dispositions des articles L. 225-138-1 et L. 225-138 du Code de commerce, décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions à émettre en vertu de la résolution qui précède et d'en réserver la souscription aux salariés de la Société et/ou des sociétés liées à la Société au sens des dispositions de l'article L. 225-180 du Code de commerce, adhérents à un plan d'épargne entreprise.

Ordre du jour de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Sixième résolution (*Nomination d'un administrateur*). — L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, décide, sur proposition du Conseil d'administration et sous condition suspensive de la souscription par Sofina de l'intégralité des actions à émettre en application de la première résolution, de nommer en qualité de nouvel administrateur, pour une durée de 4 ans qui prendra fin à

l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2016 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015,

Monsieur Richard Goblet d'Alviella, né le 6 juillet 1948 à Uccle, Belgique, de nationalité belge, demeurant rue du Village 5, 1490 Court St Etienne, Belgique.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation, à l'effet de constater la réalisation de la condition suspensive susmentionnée.

Septième résolution (*Nomination d'un administrateur*). — L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, décide, sur proposition du Conseil d'administration et sous condition suspensive de la souscription par Sofina de l'intégralité des actions à émettre en application de la première résolution, de nommer en qualité de nouvel administrateur, pour une durée de 4 ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2016 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015,

Monsieur Maxence Tombeur, né le 10 octobre 1982 à Etterbeek, Belgique, de nationalité belge, demeurant rue de Tamines 18, 1060 Bruxelles, Belgique.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation, à l'effet de constater la réalisation de la condition suspensive susmentionnée.

Huitième résolution (*Pouvoirs pour les formalités légales*). — L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt et de publicité légale.



RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2011

ATTESTATION DU RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2011

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente Actualisation sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes, données dans la présente Actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble de la présente Actualisation.

Fait à Brignais, le 17 octobre 2012

Olivier GINON
Président Directeur Général

CONTRÔLEURS LEGAUX DES COMPTES

	Date de première nomination	Date de renouvellement	Date de fin de mandat (AGO statuant sur les comptes arrêtés au)
Titulaires : MAZA – SIMOENS Michel MAZA 26, rue Raspail 69600 OULLINS	16 mai 2008		31 décembre 2013
MAZARS Eric GONZALEZ 131, boulevard Stalingrad 69624 VILLEURBANNE	13 juillet 2005	16 mai 2008	31 décembre 2013
Suppléants : Raphael VAISON DE FONTAUBE 513, rue de Sans Souci 69760 LIMONEST	16 mai 2008		31 décembre 2013
Olivier BIETRIX 131, boulevard Stalingrad 69624 VILLEURBANNE	13 juillet 2005	16 mai 2008	31 décembre 2013

TABLE DE CONCORDANCE DE L'ACTUALISATION

Règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission européenne du 29 avril 2004 – Annexe I		Document de référence	Actualisation
N°	Rubrique	Page(s)	Page(s)
1.	Personnes responsables	145	59
2.	Contrôleurs légaux des comptes	146	60
3.	Informations financières sélectionnées		
3.1.	Informations historiques	7-12	
3.2.	Informations intermédiaires	N/A	37
4.	Facteurs de risque	34-38	38-41
5.	Informations concernant la Société		
5.1.	Histoire et évolution de la Société	13	43-49
5.2.	Investissements	31	41
6.	Aperçu des activités		
6.1.	Principales activités	16-19	
6.2.	Principaux marchés	15	
6.3.	Événements exceptionnels	7-8	
6.4.	Dépendance éventuelle	N/A	
6.5.	Positionnement concurrentiel	16-20	
7.	Organigramme		
7.1.	Description du Groupe	5	
7.2.	Liste des filiales	83-84	41
8.	Propriétés immobilières, usines et équipements		
8.1.	Immobilisation corporelle importante existante ou planifiée	87-88, 98	42
8.2.	Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	22-23	
9.	Examen de la situation financière et du résultat		
9.1.	Situation financière	30	
9.2.	Résultat d'exploitation	30	
10.	Trésorerie et capitaux		
10.1.	Capitaux de l'émetteur	74, 90	
10.2.	Source et montant des flux de trésorerie	31, 73	42
10.3.	Conditions d'emprunt et structure de financière	34-35	
10.4.	Information concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement sur les opérations de la Société	N/A	
10.5.	Sources de financement attendues	31	
11.	Recherche et développement, brevets et licences	38	
12.	Information sur les tendances	20, 33	42-43
13.	Prévisions ou estimations du bénéfice	N/A	
14.	Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale		
14.1.	Organes d'administration et de direction	45-46	49
14.2.	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction	52	
15.	Rémunération et avantages		
15.1.	Montant de la rémunération versée et avantages en nature	47-49	51-53
15.2.	Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins du	47-49	

TABLE DE CONCORDANCE DE L'ACTUALISATION

Règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission européenne du 29 avril 2004 – Annexe I	Document de référence	Actualisation
versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages		
16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction		
16.1. Date d'expiration des mandats actuels	45	
16.2. Contrats de service liant les membres des organes d'administration	49	
16.3. Informations sur le comité d'audit et le comité de rémunération	63	
16.4. Gouvernement d'entreprise en vigueur	63	49
17. Salariés		
17.1. Nombre de salariés	97	
17.2. Participation et <i>stock-options</i>	48-50, 125-127	51-53
17.3. Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur	49	
18. Principaux actionnaires		
18.1. Actionnaires détenant plus de 5% du capital social ou des droits de vote	128	50-51
18.2. Existence de droits de vote différents	124	51
18.3. Contrôle de l'émetteur	128	50-51
18.4. Accord connu de l'émetteur dont la mise en œuvre pourrait à une date ultérieure entraîner un changement de son contrôle	129	
19. Opérations avec des apparentés	100, 113	41
20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de la l'émetteur		
20.1. Informations financières historiques	11	
20.2. Informations financières pro forma	N/A	
20.3. États financiers	69	
20.4. Vérification des informations financières historiques annuelles	102	
20.5. Date des dernières informations financières	70	
20.6. Informations financières intermédiaires et autres	N/A	
20.7. Politique de distribution des dividendes	11	
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage	38	40-41
20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale	32-33	
21. Informations complémentaires		
21.1. Capital social	125	53-55
21.2. Acte constitutif et statuts	123-124	
22. Contrats importants	52	
23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	N/A	
24. Documents accessibles au public	12	
25. Informations sur les participations	83-84	